

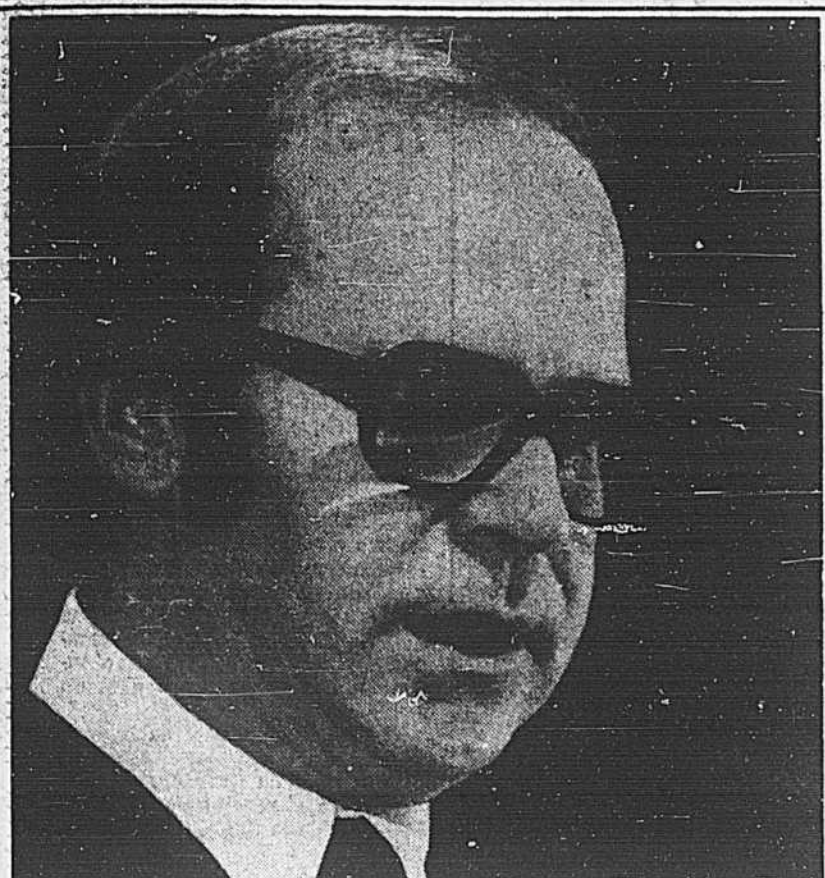


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Nous avons vécu le creux de la vague...

— Claude Desrosiers

par Pierre-Paul GAGNE

Le Parti libéral du Québec a assurément vécu des moments extrêmement difficiles, le printemps dernier, mais ce "creux de la vague" est désormais chose du passé pour lui...
Ce diagnostic à la fois pessimiste et optimiste des problèmes du Parti libéral, au cours des derniers mois, c'est Claude Desrosiers, président du parti, qui le dresse, dans une entrevue à LA PRESSE.

Diagnostic pessimiste parce qu'il s'agit certainement de la première fois qu'un dirigeant du parti admet publiquement que les incidents "à saveur scandaleuse" dévolus le printemps dernier ont profondément marqué les libéraux. Particulièrement au cours des mois de février et mars où, admet M. Desrosiers, les dirigeants du parti ont dû passer tout leur temps sur la défensive, à rassurer les mili-

Voir VAGUE, page A 6

Québec défend le capital étranger contre Ottawa

par Rhéal BERCIER
envoyé spécial de LA PRESSE

ST-JEAN, Terre-Neuve — Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a tenté, hier, de gagner à son point de vue les neuf autres provinces canadiennes pour condamner l'action législative d'Ottawa en vue de contrôler le capital étranger.
Le Québec, en effet, a profité de la conférence des premiers ministres provinciaux, qui a débuté hier à Terre-Neuve, pour mettre en garde Ottawa sur cette litigieuse question et manifesté son intention très ferme d'accélérer sa promotion pour accueillir des investissements étrangers sur son territoire.
Ce sujet controversé ne devait pas

être abordé à cette réunion, mais Québec l'a fait inscrire à l'ordre du jour dès le début des discussions.

Après avoir adopté depuis 4 ans, une politique de porte ouverte ou un certain libéralisme économique vis-à-vis les investissements étrangers, le Québec a changé son fusil d'épaule en 1975 en sollicitant le capital étranger pour l'intégrer à sa propre économie. A cette attitude, on le sait, s'ajoute la volonté de Québec de favoriser l'expansion de l'économie autochtone.
C'est pourquoi il voit d'un mauvais oeil la décision prise par Ottawa, le 18 juillet dernier, de proclamer la mise en route de la seconde partie de la loi fédérale sur les investissements étrangers. La phase 1 touchait les ac-

quisitions. Le deuxième volet concerne l'implantation d'entreprises étrangères (les investissements réalisés par les citoyens étrangers).

"Le Québec veut développer davantage son économie en rendant son industrie de plus en plus dynamique afin qu'elle démontre les capacités et le haut degré de performance requis pour participer pleinement aux marchés domestique et international", a déclaré le chef du gouvernement.

"Pour atteindre cet objectif, nous ne faisons pas, en principe, de distinction quant à l'origine du capital d'investissements. Nous accueillons et recherchons activement les investissements sérieux de toutes sources qui

Voir BOURASSA, page A 6



Des pouvoirs spéciaux pour Roger Taillibert

par Guy PINARD

Dans le projet de contrat en voie de négociations entre la Ville de Montréal et l'architecte Roger Taillibert, la Ville concède à M. Taillibert (article 8.d) le pouvoir de prendre toutes les mesures et de donner tous les ordres qu'il jugera nécessaires ou utiles, au nom et aux frais de la Ville.

Selon un porte-parole du Contentieux du ministère des Affaires municipales, les pouvoirs discrétionnaires ne sont normalement pas déléguables. "Selon la bonne vieille doctrine juridique, a-

t-il dit, ce qui est délégué ne peut pas l'être de nouveau."

Tout en précisant qu'il fait cette remarque sous toute réserve, le porte-parole explique que les pouvoirs administratifs ou ministériels relèvent normalement de l'exécutif.

"Mais il faudrait voir quels pouvoirs ont été délégués et dans quelles circonstances," a-t-il dit.

Le projet de contrat stipule que M. Taillibert ne pourra recourir à ce pouvoir spécial qu'en cas d'urgence, si M. Taillibert juge nécessaires des mesures immédiates pour la protection

du public ou des intérêts de la Ville, et si le directeur du service des Travaux publics n'est pas disponible pour prendre une décision.

A toutes fins utiles, dans un cas qu'il juge urgent, M. Taillibert jouit d'autant de pouvoir que le président du comité exécutif, voire le maire lui-même, puisqu'il peut engager des frais au nom de la Ville. Il est impossible de savoir si M. Taillibert s'est déjà servi de cette prérogative.

Autre point intéressant, c'est la Voir POUVOIRS, page A 6

AUJOURD'HUI Lutteur

Il ne pesait pas 100 livres en 9e année, c'est pour cela qu'il a choisi la lutte. Il est depuis quelques années le meilleur lutteur canadien et les Bulgares, les Soviétiques le connaissent bien depuis longtemps. Il commence aussi à être connu ici, mais ça l'ennuie un peu, parce qu'il ne veut pas lutter pour les autres. Il lutte pour lui.

— page C 1

Quadruplés

Mme Olive Botosan, de LaSalle, a donné naissance à des quadruplés tous en bonne santé. A 42 ans, avec maintenant sept enfants, elle est heureuse: elle a enfin une fille. Pour réussir l'exploit, elle est entrée à l'hôpital Royal Victoria il y a deux mois.

— page D 1

Senneterre

Une région qui connaît un développement exceptionnel, selon le maire Louis-Paul Dionne, que notre envoyée spéciale, Huguette Laprise, a rencontré. Les signes tangibles de ce développement se font plutôt rares néanmoins, note notre reporter.

— page D 10

La grève



Alors que les Montréalais sont privés de transport en commun pour une troisième journée de suite, les grévistes se disent prêts à reprendre le travail si la CTCUM fait une nouvelle offre. Celle-ci s'y refuse et le syndicat demande au ministre du Travail d'intervenir.

— page A 3

Kissinger est conspué à Jérusalem



teléphoto UPI

Jérusalem en colère

Des attroupements d'Israéliens mécontents ont suivi, pas à pas, hier, le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, qui commençait son séjour à Jérusalem. Le diplomate américain aura réussi le tour de force d'amener les forces de l'ordre israéliennes à utiliser les gaz, pour la première fois contre leurs compatriotes.

JERUSALEM (PA, AFP, UPI) — A son arrivée en Israël pour sa 10e navette diplomatique au Moyen-Orient, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a été accueilli par la pire vague de protestations que l'on ait vue ici depuis 20 ans. Ce climat d'hostilité a nécessité le plus strict dispositif de sécurité dans l'histoire d'Israël.

Des manifestants en colère, protestant contre la conclusion d'un accord intérimaire entre Israël et l'Egypte et contre la présence du secrétaire d'Etat américain, ont harcelé chacune des apparitions au programme de M. Kissinger et ont désorganisé son horaire en bloquant les routes qu'il devait emprunter et en lançant des oeufs et des quolibets aux personnalités officielles.

Quelques heures avant l'atterrissage de l'avion amenant M. Kissinger, la police de Jérusalem a annoncé qu'elle avait déjoué un complot d'assassinat contre le diplomate américain. Trois membres de la Ligue de défense juive ont été arrêtés.

L'un des suspects détenus est un Israélien né aux Etats-Unis qui a récemment purgé une peine de 14 mois de prison pour activités contre l'Etat juif. Il s'agit de Joel Lerner, qui est membre de la Ligue de défense juive.

Dès son arrivée à l'aéroport Ben Gourion, M. Kissinger s'est efforcé de rassurer les Israéliens en déclarant que les difficultés du passé sont terminées et qu'Israël et les Etats-Unis vont négocier "en tant qu'égaux".

Tandis que le secrétaire d'Etat se rendait de l'aéroport à Jérusalem par hélicoptère, la police devait utiliser le gaz lacrymogène pour disperser une foule de manifestants qui bloquaient la route principale menant à la ville. C'était la première fois en 27 ans d'existence d'Israël que le gaz lacrymogène était utilisé contre des manifestants israéliens.

En face de la Knesset, où une réception devait être offerte en l'honneur de M. Kissinger, des soldats en tenue de combat ont tenté de contenir

Voir KISSINGER, page A 6

Le câble: Hardy veut une trêve

— page A 2

les rivières du Québec

La rivière des Mille-Îles
Petite, capricieuse et parsemée d'innombrables îlots, la rivière des Mille-Îles, pourrait être un endroit idéal pour la récréation. L'industrialisation et l'urbanisation ont toutefois gâté ce que la nature avait si magnifiquement créé et elle est aujourd'hui un cours d'eau comme les autres: un cours d'eau pollué.

— page A 8

SOMMAIRE

Arts et spectacles: B 7 à B 11
Bandes dessinées: A 12
Cinéma: B 8
Décès, naissances, etc.: D 9
Economie: B 1 à B 6
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: A 12
Horoscope: A 11
Informations étrangères: A 13
Jardins et maisons: D 5
Les maux de notre langue: C 14
Page des lecteurs: A 5
Loisirs et récréation: A 12
Médecine d'aujourd'hui: A 11
Mon oeil sur Montréal: A 11
"Mot-mystère": A 12
Mots croisés: D 2
Petites annonces: C 6 à C 13,
D 2 à D 8
Radio et télévision: B 9
Sports: C 1 à C 5
Vivre aujourd'hui: A 10, A 11

Un colloque libéral tranquille ou "le stress sans détresse"

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

Parmi les prestigieuses personnalités auxquelles le Parti libéral du Québec a fait appel pour animer son colloque du mont Gabriel figure le Dr Hans Selye, célèbre pour ses découvertes sur le syndrome du stress et auteur du livre "Le stress sans détresse".

Le parti dirigé par Robert Bourassa ne manquerait pas de raisons pour être lui-même en proie à un certain "stress", tellement sont nombreux les scandales — allégués ou réels — qui ont mis cette formation politique au pilori depuis les élections de 1973.

Les retombées de la Commission Cliche, les incroyables révélations sur la viande avariée, les avatars du slogan de la "souveraineté culturelle", l'escalade des coûts des Jeux olympiques à laquelle Québec assiste presque avec résignation, la récente "performance" du Premier ministre sur le gel des prix du pétrole constituent autant d'ingrédients capables de nourrir une profonde crise d'orientation.

Qu'à cela ne tienne, le parti au pouvoir n'a pas l'intention de céder à la panique ni de sombrer dans la détresse.

Le colloque libéral, qui s'ouvrira ce soir au mont Gabriel, portera... sur les années 80.

Comme si l'actualité présente n'offrait pas suffisamment de matière à réflexion, les penseurs libéraux ont les yeux tournés vers l'avenir.

Voici d'ailleurs ce qu'en disait la présidente de la Commission politique du PLQ, Mme Yolande Taylor, en an-

nonçant récemment la tenue de ce colloque: "Nous savons combien il est important à cette période de la décennie d'assurer la fin du 20ème siècle, au Québec, d'une façon renouvelée... Les dialogues et l'objet des conférences seront par la suite étudiés par les membres de la commission politique et les travaux qui suivront aideront le parti à formuler une politique nouvelle pour la fin du 20ème siècle".

Au colloque du Mont-Orford, en 1973, les libéraux s'étaient penchés sur des thèmes de réflexion plus immédiats comme les droits du citoyen face à l'administration publique (en mettant l'accent sur le droit à l'information), sur les idées de souveraineté et d'interdépendance, et enfin, sur la croissance économique. Et ce colloque, qui précède de peu l'annonce des élections générales, avait été clôturé par une envolée de Robert Bourassa sur la souveraineté culturelle.

Cette année, on aurait pu s'attendre que les libéraux veuillent approfondir le thème de la souveraineté culturelle si cher au chef du gouvernement et y consacrer leur colloque. Il n'en sera rien: les libéraux préfèrent tourner les yeux vers les années 80 pour étudier trois sous-thèmes aussi généraux que peu compromettants, soit les relations humaines, le travail et la famille.

Quant au trouble-fête de 1973, le professeur Léon Dion, qui avait perturbé la quiétude des troupes libérales en se définissant comme un fédéraliste fatigué et en mettant en doute le thème même de la souveraineté culturelle, il n'a pas été réinvité cette année.

Jean Daniel, le directeur de l'hebdomadaire de gauche français "Le Nouvel Observateur" devait être de la partie. On annonçait hier qu'il a dû s'excuser à la dernière minute en raison des événements qui se déroulent au Portugal.

Les dix autres invités retenus par le Parti libéral ne sont pas dénués d'intérêt, loin de là, quand on pense en particulier au Dr Hans Selye, au futurologue américain Herman Kahn et au sociologue français Michel Crozier. Mais il ne s'en trouve aucun sur la liste qui, à priori, soit susceptible d'aller troubler la conscience des militants libéraux, attendus en nombre de 300 au colloque du mont Gabriel.

De toute évidence, l'organisation du PLQ n'a pas voulu privilégier la voie des discours-choc pour stimuler la réflexion chez ses militants penseurs ni provoquer une brutale remise en question de l'orientation du parti au pouvoir.

Pourtant, le but officiel de ce colloque — le troisième que tient le Parti libéral depuis celui de Montmorency, en 1969 — est justement d'aider le parti à mieux définir son orientation.

Et rien, théoriquement, n'empêche d'atteindre cet objectif en toute sérénité, sans que le chef du parti voit son leadership contesté sur la place publique.

Encore faudrait-il sentir que ces colloques ont une influence réelle sur l'orientation du parti, ce qui, jusqu'à maintenant n'apparaît pas comme une évidence.

Ainsi, trois des invités du colloque de 1973 avaient vigoureusement plaidé en faveur du droit du public à l'information. "Le gouvernement ne doit pas avoir peur de dire la vérité", avait lancé Pierre Salinger et ce langage n'avait pas soulevé de protestation.

Pourtant, cela n'a pas empêché le Premier ministre, particulièrement depuis le scrutin de 1973, de raréfier ses contacts avec la presse et de raffiner par ailleurs ses techniques publicitaires.

Léon Dion avait bien voulu mettre les libéraux en garde contre l'illusion de la souveraineté culturelle à l'intérieur d'une Confédération dont les données ne seraient pas modifiées. Cela n'a pas empêché le chef libéral de recourir à ce thème de plus en plus souvent sans qu'on perçoive les signes d'un fléchissement du fédéral sur le plan constitutionnel.

Ces deux exemples illustrent bien



Dr Hans SELYE

que l'influence des colloques sur l'orientation du PLQ n'est pas toujours évidente. Et celui qui s'ouvre ce soir s'annonce si tranquille qu'il serait étonnant qu'il soit autre chose qu'une tribune publicitaire et un événement mondain. On verra bien.

LA MÉTEO

Un système dépressionnaire en provenance du centre de l'Ontario aura probablement passé sur nos régions au cours de la nuit et déjà dépassé Québec au lever du soleil. Ce système sera accompagné de pluie, d'averses et d'orages occasionnels. Tout le sud du Québec devrait se dégager rapidement aujourd'hui, mais le Bas du fleuve et la côte Nord devront attendre en fin d'après-midi. La journée sera relativement ventuse partout. Pour demain, du soleil et un retour aux températures de saison.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 16 — Maximum : 24	Ensoleillé.
Possibilité d'averses en matinée, passage nuageux par la suite.	

le Québec

REGIONS	min.	max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	3	18	Dégagement	Ensoleillé et plus chaud
Outaouais	16	24	Poss. aver., pass. nuag.	Ensoleillé
Laurentides	14	20	Géné. nuageux, aver.	Ensoleillé et plus chaud
Cantons de l'Est	16	24	Poss. aver., pass. nuag.	Ensoleillé
Saint-Maurice	14	20	Géné. nuageux, aver.	Ensoleillé et plus chaud
Québec	16	24	Poss. aver., pass. nuag.	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	14	20	Géné. nuageux, aver.	Ensoleillé et plus chaud
Rimouski	13	19	Nuag., poss. avers.	Dégagement
Gaspé	13	19	Nuag., poss. avers.	Dégagement
Baie-Comeau	10	18	Nuageux et averses	Dégagement
Sept-Îles	10	18	Nuageux et averses	Dégagement

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	13	19
Alberta	Nuageux	—	—
Saskatchewan	Nuageux	—	—
Manitoba	Ensoleillé	10	23
Ontario	Dégagement	8	20
Nouveau-Brunswick	Averses	16	23
Nouvelle-Écosse	Averses	12	18
Île-du-Prince-Édouard	Averses	12	20
Terre-Neuve	Averses	12	20

si vous partez

Aux Etats-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	19	26	Chicago	25	29	Nlle-Orleans	25	32
Washington	24	32	San Francisco	15	19	Miami	26	29
Boston	16	26						

Vers les capitales

Amsterdam	—	18	Londres	—	19	Stockholm	—	22
Athènes	—	29	Le Caire	—	32	Sydney	—	11
Berlin	—	27	Lisbonne	—	23	Tokyo	—	27
Bruxelles	—	21	Madrid	—	28	Tunis	—	29
Casablanca	—	26	Moscou	—	13	Vienne	—	24
Genève	—	27	Paris	—	20	Varsovie	—	24
Hong Kong	—	29	Rome	—	27			

Vers les plages

Acapulco	25	31	Bermudes	28	33	Nassau	29	33
Mexico	11	24	Barbade	23	31	Rio de Janeiro	24	31

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière.)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K4. Toute la Presse Canadienne est assurée à l'heure de son information de "LA PRESSE" en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Les droits de reproduction des informations publiées dans LA PRESSE sont également réservés. (Copier de la deuxième à la sixième — Enregistrer le numéro 14007. Post. de retour garanti.)

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	EDITORIAL	285-7070
Samedi seulement	0.50*	PROMOTION	285-7030
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
par porteur:		PETITES ANNONCES	285-7383
13 26 52		Commandes	285-7111
Lundi au samedi	\$16.80	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi	\$15.00	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement*	\$13.00	du lundi au vendredi: 9h à 18:30h	
par courrier:		GRANDES ANNONCES	
Lundi au samedi	\$28.60	Détailants	285-7309
Lundi au vendredi	\$21.45	National, Tele-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Samedi seulement	\$10.01	Carières et professions, nominations	285-7320
* Minimum de 26 semaines		COMPTABILITÉ	
Côte-Nord, par avion, 0.50*		Grandes annonces	285-6892
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 16h).		Petites annonces	285-6901
285-6911			

Les provinces s'en prennent à Ottawa

On déplore le peu de coopération en matière économique et fiscale

de notre envoyé spécial

ST-JEAN, TERRE-NEUVE — Les Premiers ministres des provinces canadiennes déplorent l'absence de planification et de coopération de la part d'Ottawa en matière économique et fiscale.

La création d'un mécanisme pour pallier ce problème a été au centre des débats de la 12e conférence des premiers ministres provinciaux, qui se déroule présentement à Terre-Neuve.

Les 10 Premiers ministres étaient présents lors de la journée d'hier. Aujourd'hui, la réunion doit se poursuivre en l'absence des premiers ministres des deux principales provinces du Canada. M. Robert Bourassa doit assister au colloque d'orientation de son parti au Mont-Gabriel. Il a quitté St-Jean tôt dans la soirée d'hier.

Le Premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, pour sa part, poursuit sa campagne électorale. Contrairement à ce qui était prévu par les observateurs, M. Davis n'a pas tenté de prendre la vedette à l'occasion de cette réunion et stigmatiser Ottawa. Au contraire, il s'est abstenu de tout commentaire, sauf pour faire état de son accord aux prises de position émises par d'autres provinces par la centralisation du pouvoir à Ottawa; son manque de compréhension vis-à-vis les problèmes des provinces, et surtout son inaction à juguler l'inflation et stimuler l'expansion économique.

C'est le Premier ministre du Manitoba, M. Edward Schreyer, qui a proposé la création d'un mécanisme de planification fédérale-provinciale dont l'objectif vise à mieux coordonner les efforts des deux paliers de gouvernement sur tout sujet touchant à l'économie et à la fiscalité.

On a déploré, à cette réunion qui se tient à huis clos, l'absence de coopération d'Ottawa en ces matières et son manque de compréhension vis-à-vis les problèmes qui affectent les provinces.

Le Premier ministre de la Colombie-Britannique et celui de la Saskatchewan, MM. David Barrett et Allen Blakeney, ont, quant à eux, critiqué particulièrement Ottawa pour son attitude adoptée lors du budget présenté en juin dernier par le ministre des Finances, M. John Turner.

MM. Barrett et Blakeney ont surtout concentré leurs critiques sur la décision du gouvernement central de plafonner les dépenses en matière de santé.

M. Barrett a invité Ottawa à réviser sa position sur le sujet et soutenu qu'une décision plus souple de sa part marquerait un pas important vers une nouvelle coopération des provinces avec Ottawa.

"Actuellement, a-t-il dit, nous exerçons cette coopération avec un fusil braqué sur la tempe."

Pour M. Blakeney, Ottawa, en maintenant sa position en matière sociale, est en train de violer le droit de tous les Canadiens de bénéficier de l'égalité en matière sociale.

"Tous les Canadiens ont le droit de bénéficier d'un standard minimum de sécurité sociale et le gouvernement canadien a la responsabilité particulière de maintenir ce standard."

D'autres sujets ont été abordés lors de cette réunion. Il a été question du rapatriement de la constitution. Mais les premiers ministres n'en sont pas arrivés à un consensus. Québec a maintenu sa position à ce sujet, refusant d'avancer tout rapatriement pour les raisons adoptées lors de la célèbre réunion de Victoria.

Aujourd'hui, il sera question notam-



Le Premier ministre Robert Bourassa discute avec son homologue de Terre-Neuve, M. Frank Moores, à l'ouverture de la seizième conférence annuelle des premiers ministres à Saint-Jean (T.-N.).

ment de relations fédérale-provinciale, de l'énergie et des lois de pêche.

Un communiqué conjoint portant sur tous les sujets discutés lors de cette conférence sera émis ce soir.

C'est la première fois que les premiers ministres des provinces se réunissent à Terre-Neuve. Il faut dire cependant que celui qui a été premier ministre de cette province depuis son entrée dans la Confédération, M. Joey Smallwood, avait toujours boudé ces réunions.

Le bacon devenu presque un luxe

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le petit déjeuner "à l'anglaise" sera bientôt un luxe. Le prix du bacon, dont les Canadiens sont les plus friands au monde, atteint maintenant des sommets sans précédent ces dernières années.

La livre de bacon se vendait 93 cents la livre, à Montréal, en juin 1974. Un an plus tard, elle se vendait \$1.60 — ce qui était beaucoup moins élevé que dans cinq autres grandes villes canadiennes.

La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires explique, dans un rapport rendu public hier, que cette majoration des prix est la conséquence directe de la hausse des prix payés aux producteurs de porcs nord-américains.

"La quantité de porcs mise en marché en avril et juin de cette année a été de 12 pour cent inférieure à celle de l'an dernier, provoquant une baisse de l'offre de flanes de porc d'où l'on tire le bacon", note la Com-

mission présidée par Mme Beryl Plumptre.

De plus, les Canadiens comptent parmi les plus gros mangeurs de bacon au monde (8.3 livres par personne l'an dernier). Et la hausse des prix ne les ayant pas amenés à changer leurs habitudes alimentaires, ils ont dû payer ce bon vieux bacon plus cher.

Le prix du bacon a été à la hausse du milieu de l'année 1971 à septembre 1973, alors que la livre se vendait \$1.50 à Montréal. Après avoir redescendu jusqu'à juin 1974, les prix se sont remis à grimper, pour atteindre des sommets en juin dernier.

La livre de bacon se vendait alors \$1.68 à Halifax, \$1.60 à Montréal, \$1.67 à Toronto, \$1.72 à Calgary et \$1.82 à Vancouver.

Avec une logique à toutes épreuves, la Commission conclut que "les prix au détail du bacon augmentent lorsque diminue l'approvisionnement de porc, et, inversement, une augmentation de l'approvisionnement signifie une baisse des prix de détail".

Le câble: Hardy demande un moratoire

QUÉBEC — Le ministre des Communications, M. Denis Hardy, est d'avis que seul un règlement politique pourra mettre un terme au conflit de la câblodistribution dans la région de Rimouski, qui oppose actuellement les gouvernements fédéral et provincial.

Ce conflit a éclaté le 30 avril 1974, lorsque M. François Dionne, de Matane, obtenait du CRTC l'autorisation de desservir tout le territoire englobant Amqui, Mont-Joli, Rimouski et Matane. Pour sa part, le 13 septembre 1974, la Régie des services publics du Québec partageait ce même territoire en deux grandes communautés, M. Dionne devant desservir Matane et Matapédia, tandis que M. Raymond d'Auteuil assurerait le service à Mont-Joli et Rimouski.

M. Dionne en appela de la décision de la Régie auprès de la Cour d'appel du Québec, qui rejeta sa requête et rendit exécutoire l'ordonnance de la Régie.

Dans un jugement rendu à Rimouski, le juge Gilles Saint-Hilaire, de la Cour supérieure, a donné mercredi gain de cause au ministre fédéral des Communications, qui demandait le renversement de la décision rendue le 26 juin dernier par le juge Marc Dubé, de la Cour provinciale, forçant l'émission d'un mandat de perquisition à Mont-Joli. Cette décision a déjà été portée en appel par le gouvernement provincial.

Devant ces faits, et en considérant avant tout l'intérêt de la population, le ministre des Communications du Québec croit que dans l'immédiat, un moratoire qui s'accompagnerait de discussions entre les deux niveaux de gouvernement serait acceptable. Rappelons que le 19 décembre 1974, le juge Casey rendait exécutoire pour le 13 juin à Mont-Joli et le 15 août à Rimouski l'ordonnance émise par la Régie des services publics du Québec. M. Hardy est d'avis qu'un moratoire empêcherait que le conflit ne porte préjudice aux populations locales à desservir.

.. et Rimouski s'en mêle

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le maire de Rimouski et député du comté du même nom à l'Assemblée nationale, M. Claude Saint-Hilaire, s'est impliqué hier dans la querelle du câble en adressant un télégramme au Premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau et à plusieurs hommes politiques de la scène fédérale.

"Le conseil (le conseil municipal de Rimouski) demandera à la population de s'élever contre votre comportement, soit celui de priver Rimouski de visionner d'autres émissions que celles d'un seul poste local alors que de multiples moyens sont à votre disposition sans pour autant faire la bataille sur le dos de la région", écrit le maire et les membres du conseil municipal de Rimouski dans un télégramme envoyé à MM. Trudeau, Pelletier, Marchand, Stanfield, Wagner et Caouette.

Le conseil de Rimouski exige des autorités fédérales, au nom de la population qu'il représente, qu'elles règlent leur différend avec le Québec par la voie judiciaire mais en ne se servant pas de la région de Rimouski comme "champ de bataille".

Le maire de Rimouski a même offert au ministre des Communications du Québec et au câblodistributeur défendu par la province d'installer leurs antennes sur le toit du poste de police ou de l'hôtel de ville.

Hier, le protégé de Québec a pu sans ennui, grâce à une antenne "cachée" quelque part dans la région de Rimouski, continuer à retransmettre à ses abonnés les images des postes de Matane et de Rimouski même.

Et hier soir, un technicien du gouvernement québécois s'affairait à installer une nouvelle antenne au poste de police en vue de capter le poste de Chicoutimi.

La décision du maire de Rimouski de s'impliquer en faveur du Québec n'est pas surprenante dans la mesure où M. Saint-Hilaire est en même temps député libéral de Rimouski à l'Assemblée nationale.

Elle est néanmoins importante du fait qu'elle marque un début important d'implication des autorités locales dans la bataille du câble alors que la population de Rimouski avait assisté jusqu'à maintenant avec une indifférence apparente aux événements qui se déroulent depuis une semaine.

L'oeil noir, la joue enflée Hébert a comparu en public

par Gilles NORMAND

C'est en vain que les gardiens de Gilles Hébert, le présumé assassin de leur collègue Paul Gosselin, ont tenté de le faire comparaître à huis clos, hier, en Cour des sessions de la paix.

La comparution de l'évadé repris, mardi soir dernier, a eu lieu en présence des journalistes et du public, après que le juge Marcel Beauchemin, le procureur de la Couronne, de même que l'avocat de l'accusé, Me Jean Sirois, eurent convenu, lors d'un entretien privé, qu'ils ne voyaient pas de raison d'imposer le huis clos.

Les gardiens, selon Me Fournier, invoquaient qu'ils voulaient ainsi protéger le détenu contre des membres de l'assistance qui pourraient éventuellement devenir agressifs. Ce dont la Cour n'a pu être convaincue.

Cependant, quand le détenu a été amené dans le box des accusés, chaînes aux pieds, l'oeil droit tuméfié et noirci, et une joue enflée, les observateurs ont alors cru comprendre pourquoi on voulait que tout se passe en calimani.

L'avocat de la défense, Me Jean Sirois, a insisté auprès du tribunal pour que l'aspect physique de son client soit noté au procès verbal, ce à quoi le juge Beauchemin a rétorqué qu'il n'avait aucune juridiction pour accorder cette autorisation.

Me Sirois est revenu à la charge en demandant que Hébert soit vu par un médecin dans la journée même. Le juge a ordonné que cette mention apparaisse au procès verbal.

Cinq accusations

Hébert, arrêté mardi soir, à sa sortie d'un restaurant situé à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue Saint-Urbain, alors qu'il était en compagnie de Réjean Auger, a nié sa culpabilité à cinq accusations, dont celle d'avoir assassiné le gardien de prison Paul Gosselin, en s'évadant, le 27 juin, de l'hôpital Reine-Marie, où il venait de subir des examens pour des ulcères à l'estomac.

Les autres accusations auxquelles Hébert a nié sa culpabilité sont celles de tentative de meurtre sur un autre garde, M. Rolland Gravel; de possession d'armes dans un dessein dangereux, à savoir un revolver de calibre .38 chargé de cinq balles et une mitrailleuse S.M.G. de 9mm et de munitions; de recel de plaques d'immatriculation d'automobile volées; et, bien sûr, d'évasion.

Hébert subira son procès aux Assises, mais en attendant il devra faire l'objet d'une enquête préliminaire, laquelle a été fixée au 28 août pour la forme.

Quant à Réjean Auger, 25 ans, arrêté en compagnie de Hébert, il a été accusé de possession d'armes offensives dans un dessein dangereux — il s'agit des mêmes armes que dans le cas de Gilles Hébert — et il a aussi été accusé de recel de plaques d'immatriculation d'auto. Lui aussi a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité.

Airtransit perd plus que prévu

OTTAWA (d'après CP) — Le service aérien expérimental institué par le gouvernement fédéral entre Montréal et Ottawa a subi durant sa première année d'existence des pertes financières plus élevées qu'on ne l'avait anticipé, mais les autorités fédérales ne s'en inquiètent pas.

Au contraire, le ministère des Transports se déclare satisfait des résultats obtenus par ce service, administré par Airtransit Canada, une filiale d'Air Canada.

Le gouvernement a lancé ce programme expérimental de deux ans en juillet 1974, en guise de démonstration des appareils canadiens à décollage et atterrissage verticaux, et pour déterminer la réaction de la population à un service aérien d'un centre-ville à l'autre. Le gouvernement espère que ce programme facilitera la vente du de Havilland DHC-7, un avion canadien à géométrie variable de 48 sièges qui doit être commercialisé en 1977. Airtransit utilise actuellement le Twin Otter de Havilland, un appareil de 11 sièges.

Le train

Le président du Canadien Pacifique, M. Ian Sinclair, ne partage pas l'optimisme du gouvernement, et soutient que les fonds affectés à cette expérience auraient pu servir à subventionner un service ferroviaire plus efficace et moins coûteux entre Montréal et Ottawa.

On a avancé par ailleurs qu'un service de ce genre ne s'adresse en réalité qu'aux hommes d'affaires dont les frais de déplacement sont payés, et qu'il n'intéresse par conséquent qu'une proportion très faible des voyageurs aériens.

La grève continue

Les chauffeurs demandent une nouvelle offre; Hanigan refuse

Le débrayage des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro de la CTCUM en est à sa troisième journée, et rien ne permet de penser que le transport en commun reprendra à Montréal sans une intervention du ministre du Travail Gerald Harvey.

Au cours d'une assemblée générale, hier, les chauffeurs ont autorisé leurs dirigeants syndicaux à décréter un retour au travail à la condition expresse d'obtenir une reprise immédiate des négociations sur la base de nouvelles offres de la part de la Commission de transport.

Or, le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a réitéré hier le refus de la commission de modifier ses dernières offres.

"Dès que le ministre du Travail

nous demandera de retourner à la table de négociation, a-t-il dit, nous le ferons, mais il n'est pas question de faire une nouvelle offre."

Quant à M. Normand Hamelin, président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et de métro, qui compte 3.400 membres, il a fait savoir que les séances d'étude qui avaient débuté mercredi se poursuivraient jusqu'à ce que M. Harvey promette de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

M. Hamelin a laissé entendre qu'il allait tenter d'entrer en contact avec le ministre aujourd'hui, dans l'espoir d'obtenir une réponse positive. Il s'efforcera de convaincre M. Harvey de forcer la CTCUM à la négociation en

la pressant de faire de nouvelles propositions aux syndicats. Ces derniers, réclament la parité de salaire avec leurs confrères de Toronto, c'est-à-dire \$7.15 l'heure à la fin d'une convention collective de 18 mois. La CTCUM offre \$6.53 étages sur un contrat de deux ans.

M. Hamelin a souligné que s'il le fallait, Québec pourrait promettre à la CTCUM une aide financière pour obtenir une reprise des négociations.

M. Hanigan a déclaré de son côté qu'il n'avait pas discuté cette possibilité avec le ministre du Travail, bien qu'il ait admis que les finances de la CTCUM elles-mêmes ne lui permettaient pas de modifier ses offres. M.

Hanigan a fait remarquer par ailleurs que les salaires des chauffeurs mont-réalis avaient augmenté de 108 pour cent en dix ans, alors que le coût de la vie ne s'était accru que de 60.5 pour cent.

A moins, par conséquent, d'une intervention de M. Harvey, les Montréal-

lais peuvent s'attendre à avoir encore à faire de l'auto-stop ou à se déplacer à pied ou à bicyclette pour se rendre à leur travail, tandis que ceux qui répugnent habituellement à prendre leurs voitures les sortiront des garages, intensifiant encore les embouteillages des heures de pointe.

Les fossoyeurs annonceront une "bonne nouvelle"

par Mario FONTAINE

Les 80 fossoyeurs des cimetières de l'Est et de la Côte-des-Neiges, en grève depuis 12 jours, s'apprêtent à annoncer "une bonne nouvelle" aux familles éprouvées par le conflit, mais refusent de préciser si les mesures qu'ils prendront aujourd'hui auront un effet permanent.

Les grévistes se réunissent en effet en assemblée générale au cours de la journée, afin de faire le point du conflit et d'étudier les conséquences de leur débrayage qui immobilise 400 cadavres dans les caves des salons mortuaires.

Telle est du moins l'estimation de l'association des directeurs de funérailles, qui fixe à 40 le nombre moyen des personnes inhumées chaque jour (en temps normal) dans les deux cimetières paralysés par la grève.

Un porte-parole de l'association, M. Lemay, croit cependant que plusieurs familles ont opté pour des terrains plus éloignés, bien qu'on ne constate pas, pour l'instant, de hausse vraiment significative des entrées dans les cimetières périphériques de la région métropolitaine.

Danger en vue

La grande majorité des dépouilles demeurent chez les directeurs de funérailles, où des problèmes de stockage commencent à se manifester. L'inconvénient numéro un de la situation reste toutefois l'odeur, qui devient particulièrement pénétrante dans certains cas.

Ainsi, les cadavres fraîchement em-

baumés ne présentent pas de signes de putréfaction trop rapidement. Par contre, les machabées qui ont transité plusieurs jours par la morgue avant de passer par les mains d'un thanatologue se décomposent beaucoup plus vite.

"L'hygiène publique sera menacée si les corps ne sont pas embaumés dans les sept à dix jours après la mort", déclarait, il y a près de deux semaines, le service des affaires sociales de la ville de Montréal.

Mais depuis quelques jours, la direction du service ne donne signe de vie, et il semble impossible d'apprendre si elle préconisera certaines mesures afin de protéger la santé de la population.

Entre-temps, les familles des disparus continuent de subir les inconvénients d'une situation pour laquelle elles ne portent aucune responsabilité. Le représentant des directeurs de funérailles déclarait heureusement hier qu'elles n'auront pas à assumer de frais supplémentaires à cause de cette grève. "Nous nous engageons à transporter nos clients jusqu'au cimetière, et nous le ferons", de préciser M. Lemay.

On sait que les fossoyeurs ont cessé le travail lundi le 11, afin d'appuyer leurs revendications pour un nouveau contrat de travail. Ils réclament une augmentation de 35 p. cent, soit \$5.60 l'heure, et la semaine de 40 heures. Ils travaillaient, à la fin de la présente convention, 44 heures par semaine, pour un salaire horaire de \$4.12.

Deux Canadiennes atteintes du choléra

NAPLES (Reuter) — Deux touristes, dont une Canadienne, ont été hospitalisées à Naples, où elles avaient fait escale samedi dans le cadre d'une croisière en Méditerranée, souffrant probablement de choléra.

Des tests sont actuellement effectués dans l'hôpital d'isolation où Mme Harriet Winifred Sykes, 83 ans, habitant Manchester, et sa fille, Mme Dora Margaret Gillespie, 46 ans, vivant à Waterloo, ont été hospitalisées. Le résultat de ces tests sera connu dans quelques jours.

Une autre passagère canadienne du navire de croisière "Delphi" Mme Jean Black, a été hospitalisée pour choléra, mardi, à Civitavecchia, l'escale suivante du bâtiment qui, avant Naples, avait mouillé à Malacca, Tanger, Tunis et Palerme.

La police est à la recherche de deux autres passagers qui ont quitté le "Delphi" à Naples.

Il y a deux ans, l'Italie a connu une épidémie de choléra dont Naples fut le foyer principal. Vingt-quatre personnes devaient périr dans cette épidémie.



photos LA PRESSE

C'est en mai ou juin 1977 que la SAQ quittera les immeubles du "Pied du Courant". L'ancienne prison des Patriotes (l'édifice derrière la cheminée) sera alors détruite pour faire place à l'autoroute. La façade recouverte de lierre, au premier plan, était en 1837 la maison du gouverneur de la prison.

La SAQ déménagera en 1977

La prison des Patriotes fera place à l'autoroute

par Jacques BENOIT

La prison des Patriotes de 1837 — qui fait partie des installations de la Société des alcools situées au coin des rues Notre-Dame et de Lorimier — sera démolie à cause du prolongement vers l'est de l'autoroute est-ouest.

Au dire du vice-président de la planification et du développement de la SAQ, M. Jean Poirier, le ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement a, en effet, déjà mis en marche la procédure d'expropriation des bâtiments, de sorte que la SAQ s'attend à abandonner ceux-ci vers mai ou juin 1977.

Commencée en 1831, la prison des Patriotes, aussi connue sous le nom de prison de Pied-du-Courant, fut terminée en 1833. C'est là que furent emprisonnés les combattants du soulèvement de 1837-38, notamment de Lorimier et onze de ses compagnons qui furent par la suite pendus en public.

Occupé depuis 1922, d'abord par l'ex-Commission des liqueurs puis par la Régie et ensuite par la SAQ, l'immeuble fut passablement transformé avec les années et on y

ajouta même, vers les années 40, un quatrième étage, qui abrite actuellement le laboratoire de la SAQ.

Il y a environ deux ans, rappelés-le, on songea un temps à changer le tracé de l'autoroute, de façon à sauver ce monument d'une grande valeur historique.

\$30 millions

Présentement, le bâtiment ainsi que ceux qui l'entourent abritent des bureaux, un entrepôt et l'usine de mise en bouteilles de la SAQ. A part ces derniers, la SAQ occupe également, à Montréal, quatre autres bâtiments.

En remplacement de ses installations actuelles, principalement du Pied-du-Courant, la SAQ occupera, selon M. Poirier, un vaste édifice dans l'est de Montréal, non loin de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, entre les rues Hochelaga et Notre-Dame, dans les environs de ces importantes voies de communication que sont le pont-tunnel, le boulevard Métropolitain, la rue Notre-Dame, etc.

A cet effet, la SAQ a acheté en 1974, des Soeurs de la charité de la

Providence, un grand terrain de 1.250.000 pieds carrés, que l'organisme, au dire de son vice-président de la planification, a payé \$1.600.000, sans qu'il y ait eu dans cette transaction d'autre intermédiaire que l'avocat des religieuses.

Depuis déjà une semaine, les travaux de nivellement du terrain sont en marche, l'occupation de l'édifice devrait avoir lieu vers le milieu de 1977, au moment où la SAQ quittera ses installations du Pied-du-Courant.

L'ensemble, en y incluant toutes les installations spéciales nécessaires, devrait coûter dans les 30 millions de dollars.

"Développement Iberville"

En fait, a précisé M. Poirier, bien qu'elle soit propriétaire du terrain, la SAQ a loué celui-ci, par bail emphytéotique, à la société "Développement Iberville", pour une période de 35 ans.

C'est cette société qui fera construire le nouvel édifice et le louera par la suite à la SAQ, 5 ans durant, après quoi, selon Poirier, la SAQ deviendra propriétaire du tout.

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1975
GROUPE DE 15 A 25 ÉLÈVES
SECONDAIRE I, II, III
RENSEIGNEMENTS: 849-2275
ECOLE SECONDAIRE DUVAL
(École de Patinage Inc.) Jacques Duval, directeur
École reconnue pour fin de subventions.
Membre de la Fédération des écoles privées de la Province de Québec
1600, rue BERRI (Palais du Commerce) suite 213
Accès direct au métro
Barré de Montigny

LES RESTAURANTS
"LE TOIT ROUGE"
SPÉCIAL DE LA SEMAINE TOUS LES JOURS JUSQU'AU 29 AOÛT DE 11h à 21h
TOURNEDOS DE FILET MIGNON
grillé sur charbon de bois
\$5.95
Soupe, salade verte, pommes de terre, dessert du jour et café inclus.
Menu spécial pour enfants de moins de 12 ans
INCLUS: SOUPE, DESSERT ET LAIT
STATIONNEMENT GRATUIT — SALLE DE RÉCEPTION
355, boul. LABELLE
CHOMÉY
(Sous le pont de l'autoroute des Laurentides)
681-6826
5440 est. SHERBROOKE
MONTREAL
259-3748

L'État-nourrice devient l'État-marâtre

Le Conseil du patronat du Québec a présenté au Premier ministre, il y a quelques jours, un mémoire dans lequel cette confédération d'associations patronales suggère au gouvernement certaines orientations budgétaires et fiscales pour la prochaine année financière (1976-77). Cette initiative n'est pas superflue, si l'on considère qu'en vingt ans seulement le budget du Québec est passé de \$392 millions à \$822,5 millions. En outre, cette somme représente maintenant près de 22 pour cent de tout le Produit national du Québec. Il y a donc de quoi s'inquiéter. Car le principal élément de cette croissance budgétaire est l'impôt sur le revenu des particuliers, avec une hausse annuelle de plus de 32 pour cent.

Il faut reconnaître, cependant, qu'avec la "Révolution tranquille" de 1960, le gouvernement voulait rattraper l'énorme retard que le Québec accusait non seulement dans les domaines économiques mais aussi dans les domaines sociaux de base.

C'est ainsi que l'éducation, l'assurance-hospitalisation et l'assurance-maladie drainent, à elles seules, plus de la moitié des revenus de l'État. La "mission économique" du budget québécois n'est pourtant que de 15 pour cent, alors que le développement économique est la grande priorité du Québec. C'est pourquoi, maintenant que les Québécois possèdent plus que l'essentiel en matières d'éducation, de santé et d'assurances sociales de toutes sortes, il est grand temps de s'intéresser sérieusement à l'économie. Car un peuple ne peut pas indéfiniment accroître sa consommation sans accroître sa production. Et comme l'appétit vient en mangeant, il arrive un moment où l'État doit cesser de nourrir de plus en plus de gens qui produisent de moins en moins de biens.

L'économie est le véritable fondement d'une société et on ne peut l'ignorer longtemps sans danger. La situation actuelle doit donc être corrigée le plus tôt possible. Car les dépenses du gouvernement augmentent plus vite que la production du Québec. Et comme le souligne justement le mémoire du patronat, cette disproportion est à la base des difficultés actuelles. Car pour se développer, les entreprises ont besoin de capitaux qui sont fournis, en majeure partie, par les épargnes des citoyens des classes moyennes. Or ces épargnes sont de plus en plus réduites par les impôts et l'inflation. Sans compter que le gouvernement, par ses emprunts, assèche davantage ces sources de capitaux et, par ses budgets croissants et déficitaires, accroît l'inflation. D'ailleurs, "la consommation des secteurs publics en biens et services a été l'une des principales causes de l'inflation, ces dernières années", comme le souligne le Conseil du patronat. C'est pourquoi celui-ci recommande au gouvernement que le taux de croissance des dépenses publiques reste inférieur à celui du Produit provincial brut.

Il est donc important de mettre un terme à la croissance effarante des dépenses gouvernementales et surtout d'orienter l'État vers un rôle d'arbitre de l'économie et non de producteur. D'ailleurs l'inefficacité de l'État le décline comme entrepreneur. Le Conseil du patronat a donc raison de recommander au gouvernement de concentrer ses ressources budgétaires dans les investissements d'infrastructures, tels que l'énergie et les transports.

Car si l'État tente de concurrencer l'entreprise privée, il va inévitablement diminuer la moyenne de productivité. Celle-ci a d'ailleurs baissé considérablement au Québec. Et l'importance des dépenses publiques n'y est pas étrangère. Car elles créent un climat de surabondance factice qui engendre le laisser-aller et le gaspillage. C'est pourquoi l'établissement, par le gouvernement, d'entreprises-témoins dans des secteurs industriels serait une initiative dommageable pour l'économie. Le gouvernement doit aider les entreprises, par allègements fiscaux ou autrement, et non s'y substituer. Les fonctionnaires qui veulent devenir des chefs d'entreprise devraient quitter le gouvernement.

Le gouvernement a suffisamment d'employés, dont la masse salariale est devenue un fardeau très lourd pour l'ensemble des citoyens, sans créer des emplois moins productifs que dans l'entreprise privée. Le gouvernement devrait même retourner

au secteur privé toutes les entreprises qui ne constituent pas des services essentiels, comme la Société des alcools, par exemple. Car, en plus de diminuer la moyenne de productivité et l'efficacité du service, l'État complique son rôle d'arbitrage des conflits de travail en multipliant inutilement le nombre de ses employés.

Il devient ainsi exagérément juge et partie. De plus, une fois engagé dans son rôle d'entrepreneur, l'État sera tenté, comme il commence déjà à l'être, d'instituer l'épargne obligatoire pour financer ses entreprises, dont la rentabilité sera loin d'être assurée. Car l'actuelle Caisse de dépôts et placements deviendra vite insuffisante. L'épargne obligatoire, c'est encore une surtaxe déguisée, comme l'a démontré le temps de guerre.

Les gouvernements, comme les animaux préhistoriques, sont devenus énormes et inefficaces. Et cette tendance à l'accroissement menace l'essor et même la survie des entreprises petites et moyennes. Seules les multinationales peuvent vraiment leur faire contrepoids. Ce processus devra donc être stoppé par les citoyens eux-mêmes. Car il n'y a pas de limite à la croissance de l'État et à son contrôle sur la vie privée. Les pays de régime totalitaire en sont un exemple. A trop développer un État-nourrice pour certains citoyens, on le transforme en État-marâtre pour l'ensemble des citoyens.

Ivan GUAY

bloc-notes

Radio-Canada en Acadie

Il est piquant de voir Radio-Canada, toujours prompt à défendre sa belle petite virginité culturelle contre les entreprises impures de la concurrence étrangère, aller se rouler joyeusement dans le lit du voisin.

A nos Radio-Canadiens le riche fromage montréalais ne suffit pas; il leur faut encore le fromage de l'Acadie. Et sans partage!

On ose croire que les mis en cause répondront franchement, point par point, à la vigoureuse dénonciation du comportement de Radio-Canada en Acadie. Pour les personnes qui n'ont pas lu (La Presse d'hier) la longue liste de doléances préparée par la Société nationale des Acadiens, détachons quelques paragraphes:

— On parle de "cadeau" chaque fois qu'on nous donne notre dû.

— Les francophones des Maritimes... servent de cobayes aux apprentis québécois que Radio-Canada "daigne" leur envoyer.

— Il n'y a pas de programme suivi, structuré, planifié et ordonné de formation des cadres acadiens en matière de radiodiffusion.

— Les Acadiens sont toujours les derniers à apprendre que l'un ou l'autre emploi à Radio-Canada à Moncton est disponible.

— Lorsque les directeurs de Radio-Canada à Moncton osent faire un programme spécial portant sur les élections provinciales, il leur faut un animateur en chef expédié tout exprès de Montréal, alors que, tout à côté, le poste CKCW-TV de Moncton s'en tire très bien, dans un programme semblable, avec un anglophone d'ici.

— 97 p. cent de la programmation française aux Maritimes nous est transmise du Québec.

— La politique d'embauche est nettement colonisatrice.

— On impose aux Acadiens des programmes sans intérêt, parce que faits pour l'un ou l'autre secteur de la société québécoise.

En termes clairs: reprenez votre camelote et rentrez chez vous, "parce que vous n'avez pas pour mission de transformer les Acadiens en futurs Québécois" (textuel).

Il ne faut pas prendre la Société Radio-Canada pour la société qué-

bécoise. Les Montréalais, qui ne dédaignent pas la télévision du canal 10, ne font pas eux-mêmes cette confusion. Mais ladite Société Radio-Canada serait bien mal inspirée, si elle se contentait de répondre aux doléances des Acadiens que partout au Canada des isolés trouvent à se plaindre de son service.

Il va falloir se faire une raison. La vérité est que les Acadiens — et cela ne vaut pas que pour les seuls media — ne veulent pas d'une assimilation aux Québécois. Frères, ou! jumeaux identiques, non. Leur histoire est antérieure à la nôtre, puisque leur premier établissement a précédé la fondation de Québec; cette histoire a été traversée de péripéties plus tragiques que la nôtre. Ils ont leur drapeau et leur hymne national; ils ne honnissent ni Dieu ni la France. Diversité égalant richesse, Radio-Canada a mieux à faire que d'étouffer un particularisme qui en vaut bien d'autres et qui a déjà eu le redoutable privilège d'être maintes fois piétiné par des hommes qui ne parlaient pas notre langue.

Guy CORMIER



Droits réservés

document

Science et qualité de vie: quelques questions

Au 15e séminaire biennal de la Société mathématique du Canada, tenu à l'Université de Sherbrooke, le recteur de cette institution, M. Yves Martin, a livré une communication sur un thème fréquemment examiné depuis un certain temps. Il s'agit de savoir, en effet, si les efforts de nos contemporains doivent continuer à porter sur le développement quantitatif (croissance du P.N.B., par exemple) ou sur l'amélioration de la vie (santé, notamment). Voici sur le sujet "Science et qualité de la vie" quelques-uns des propos du recteur Martin.

par YVES MARTIN
Université de Sherbrooke

(...) "Nous sommes la première civilisation, disait récemment André Malraux, (1) qui ne sache pas le sens de la vie. (...) Nous sommes encore dans le règne de la science. (...) La science reste incontestée. La science ne se donnant plus comme loi du monde, mais comme état de fait. Or, la science peut faire énormément de choses — on le sait — mais il y a une chose qu'elle ne peut pas faire, c'est un homme. Voilà le problème capital de notre époque: une civilisation qui est absolument coupée en deux. D'un côté, elle a ses formidables moyens dus à la science, moyens si puissants que le monde a plus changé en cent ans qu'en cent mille. L'autre côté, le spirituel, a été réduit à zéro."

(...) Le sociologue est assez embarrassé quand on lui demande de préciser ce que pourrait être la définition du concept de "qualité de la vie". Peut-être ne faut-il pas se sentir trop mal à l'aise devant cet embarras. Est-il nécessaire de tenter d'enfermer d'emblée dans une définition rigoureuse une expression, devenue à la mode certes, et qui pourrait être vue comme suspecte dans la mesure où elle est

trop facilement exploitée dans des déclarations politiques par exemple — ici comme ailleurs? Ne suffit-il pas, pour l'instant, de se placer en état de recherche à cet égard, reconnaissant que le thème de la "qualité de la vie" exprime un profond malaise, sinon une intention de réorientation radicale des valeurs de nos sociétés? "Quelles sont les qualités suprêmes de la vie de l'homme? Telle est la question." (2) Et cette question, c'est un Amérindien qui la pose en ces termes dans le très beau recueil de textes publié sous le titre français de *Pieds nus sur la terre sacrée*, où des Indiens d'Amérique nous livrent un saisissant message sur le sens de l'enracinement et de la qualité d'une vie d'homme accordée à la nature.

Je ne voudrais absolument pas, pour ma part, ressusciter ou réactualiser le vieux débat sur l'humanisme et la technique ou la science. Fausse avenue, me semble-t-il, maintenant que la science et la technique ont pris la place que l'on sait. Je ne mettrais pas en cause, non plus, unilatéralement, les hommes des "sciences exactes" par rapport à ceux qui sont engagés dans les "sciences humaines", au sens le plus large des deux expressions. Les questions posées par la société contemporaine, inquiète de son avenir spirituel — ce qui est peut-être le sens profond de cette quête de la qualité de vie évoquée presque quotidiennement désormais — le sont aux uns et aux autres, et forcent les uns et les autres à un dialogue, à un effort d'approfondissement en commun de leur appert respectif à l'élaboration de propositions de solutions au malaise ressenti, au moins sous la forme de scénarios où deviendraient clairs les choix à effectuer.

Au contraire, j'ai le sentiment que les scientifiques peuvent jouer un rôle éminent dans la redéfinition des valeurs évoquées plus haut

— et qu'ils ont une responsabilité toute spéciale à assumer dans cette perspective. Parce qu'ils sont ceux qui connaissent vraiment, intimement les réalités qu'il faut maîtriser, domestiquer, orienter selon les exigences d'une civilisation où l'homme, collectivement et individuellement, retrouverait le "sens de la vie" pour reprendre le mot de Malraux cité tout à l'heure.

Sans prétendre faire le tour des questions ainsi posées aujourd'hui aux hommes de science, je me permets de suggérer, en profane, certaines illustrations de ce que je crois être des secteurs d'insertion sociale de disciplines qui font largement appel à la mathématique comme instrument de recherche et d'analyse. Encore une fois, j'y insiste, il s'agit de suggestions qui n'auront pas d'autre mérite que d'indiquer des pistes de réflexions ultérieures — lesquelles ne sauraient être, à mes yeux, fécondes que dans la mesure où elles se poursuivraient dans un contexte d'ouverture interdisciplinaire.

Je cède à la tentation de poser, en premier lieu, aux économistes, et en même temps, à leurs collègues mathématiciens qui travaillent avec eux à l'élaboration et à la vérification de modèles de croissance, une question de fond. Celle de savoir si, précisément, la croissance — mesurée en termes du "delta" du P.N.B. — doit demeurer l'objectif à poursuivre à tout prix, c'est-à-dire au prix de ce qui se dessine, de plus en plus clairement, comme formant (la sécurité matérielle étant peut-être trop rapidement considérée comme acquise) les aspirations des collectivités au titre de la "qualité de la vie" — quelle que soit, encore une fois, l'imprécision des contenus que recouvre ce concept...

(...) Est-il possible que mathématiciens et économistes travaillent ensemble à élaborer des "stratégies pour demain" qui cherchent à déterminer les moyens d'apporter

réponse à ces nouvelles interrogations qui pointent dans le sens de la recherche d'un mode de vie qui soit moins dominé par les impératifs de la croissance économique — mais tienne davantage compte de la recherche confuse de nouvelles valeurs qui redonneraient un "sens à la vie", y compris au travail.

Ce n'est pas par hasard que les préoccupations à l'égard de la qualité de l'environnement ont trouvé un si large écho auprès des populations de nos sociétés occidentales. On rejoint ainsi les aspirations évoquées il y a un moment. Et ici, je n'ai pas besoin d'insister, le champ de réflexion et d'investigation est extrêmement fécond pour les biologistes et les mathématiciens. Il en sont d'ailleurs parfaitement conscients: la preuve s'en trouve, par exemple, dans le programme du présent séminaire. L'aménagement de ce programme se rattache, je le note avec satisfaction, à la conception globale de la santé exposée dans le document publié il y a un peu plus d'un an par le ministre canadien de la Santé et du Bien-être social, monsieur Marc Lalonde, sous le titre *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens*. Cette conception repose, comme vous le savez déjà, sur l'interaction entre quatre éléments principaux: la biologie humaine, l'environnement, les habitudes de vie et l'organisation des soins de santé. Il y a là, dans un domaine qui concerne toute société au plus haut point — celui de la santé —, un appel à un effort interdisciplinaire auquel la présente rencontre constitue une réponse que je considère tout à fait significative.

D'un tel effort devraient naître de multiples projets de recherche — dont l'orientation peut être laissée aux spécialistes. J'y associerais aussi, pour ma part, les préoccupations relatives à l'avenir démographique d'une société comme celle du Québec, menacée dans son intégrité culturelle — et peut-être

même, à terme, dans sa survie, par l'évolution de sa fécondité. Si elles ne peuvent agir directement sur celles-ci, les analyses prévisionnelles fondées sur les ressources de la mathématique peuvent tout au moins apporter un précieux apport à la prise de conscience de la collectivité à l'égard de son évolution quantitative. J'accorde encore, pour ma part, de l'importance à cette observation du sociologue français du début du siècle, Maurice Halbwachs, (4) selon lequel il existe telle chose que "des données immédiates de la conscience sociale": encore faut-il que la conscience sociale d'une collectivité, s'agissant de son volume "critique", soit informée sinon alertée par des recherches objectives sur les conséquences de l'évolution démographique dans laquelle elle est engagée — et qu'elle pourrait réorienter à la lumière des enseignements de telles recherches.

M'adressant cette fois plus particulièrement aux mathématiciens et aux informaticiens, les uns et les autres appartenant de plus en plus étroitement à la même famille, je me permets de soulever d'autres préoccupations auxquelles, me semble-t-il, nous devons tous être particulièrement sensibles aujourd'hui.

Il y a lieu d'être impressionné, quel que soit son arrière-plan scientifique personnel, par les saisissants progrès, d'ailleurs loin d'être à un stade d'essoufflement, de l'informatique, laquelle trouve, vous le savez beaucoup mieux que moi, sa fécondité dans la dynamique de la mathématique contemporaine.

... Il m'apparaît que, compte tenu des aspirations que j'évoquais à l'égard du sens de la vie, nous pourrions chercher à éviter de nous laisser happer par ce "technologique" qui ne serait guère plus satisfaisant, sur le plan humain et culturel, que l'"industrialisme" auquel il succéderait, toujours selon l'analyse proposée par un auteur

comme Toffler (et il n'est pas le seul, je crois, à penser ainsi). Sans en limiter les ressources proprement inouïes, comment "intégrer" culturellement et socialement l'informatique — comment éviter qu'elle ne devienne "aliénante"? A cette question, les spécialistes des sciences exactes, inspireurs et créateurs des progrès de la science informatique, peuvent, à mon sens, contribuer à apporter des réponses qui sentent ce danger d'aliénation que j'évoquais tantôt, autant sur le plan de leur activité professionnelle que sur le plan de leur vie quotidienne. Parce qu'ils maîtrisent la discipline informatique plus que d'autres, les mathématiciens ont, à mes yeux, un rôle social déterminant à jouer dans ce contexte, avec le concours des spécialistes des sciences de l'homme — lesquels en un tel domaine, comme en tant d'autres, sont habiles à soulever des questions, auxquelles ils ne peuvent apporter de réponse le moins valable sans le concours actif — déterminant, je le répète — de ceux qui savent les tenants et aboutissants d'une discipline scientifique telle que l'informatique. Les observations que je me suis permis de vous livrer à propos de l'informatique s'appuient notamment, je tiens à le préciser, sur une expérience bien concrète, celle de la direction d'un organisme tel que la Régie de l'assurance-maladie du Québec, où quelque deux mille personnes travaillent dans un environnement dominé par la présence de l'ordinateur — et qui ressentent quotidiennement la concurrence de la "machine" par rapport à leurs exigences tout simplement humaines à l'égard du sens de leur travail professionnel (...)

1) "L'homme face à la civilisation de demain", une entrevue exclusive d'André Malraux par Robert Guy Scully, *Forces*, nos 29, 48, trimestre 1974, pp. 22-31.
2) *Pieds nus sur la terre sacrée*, textes rassemblés par T.C. McLuhan, Paris, Denoël, 1974, p. 155.
3) Maurice Halbwachs, *La Morphologie sociale*, Paris, Colin, 1954.

On oublie trop les retraités de la classe moyenne

Dans de nombreux pays, notamment en France, le retraité bénéficie d'une exemption d'impôt substantielle. Au Canada, surtout Ottawa, nos gouvernements témoignent bien de quelque velléité de dégrever les personnes âgées. Encore que ces abaissements d'impôt sont plus spectaculaires que réels, dans les faits.

Le citoyen honnête, travailleur et économe a toujours été la pierre angulaire de son pays. Aussi, n'est-il pas juste qu'après avoir été à la peine toute sa vie, il ne puisse un peu profiter de ses efforts avant de mourir.

Il y a environ cinq ans, des travailleurs ont pris leur retraite. Souvent contre leur gré. Beaucoup d'entre eux étaient convaincus de posséder des moyens pécuniaires suffisants pour terminer leur vie dans une aisance relative. Aujourd'hui, ils sont au seuil de la gêne.

A cause de l'inflation galopante que nous connaissons depuis quelques années, on parle beaucoup de la perte du pouvoir d'achat. Cela n'est pas vrai pour tout le monde. Ceux qui sont encore productifs: syndiqués, marchands, industriels, tenants des professions libérales etc. n'ont jamais aussi bien vécu. Beaucoup profitent de l'inflation au lieu d'en être les victimes. On n'en veut pour preuves que l'achalandage dans les magasins, l'affluence grandissante aux spectacles et dans les restaurants de luxe, les vacanciers de l'exotisme et malgré le prix de l'essence, une circulation toujours plus intense.

Les travailleurs à leur compte se servent eux-mêmes en haussant le prix de leurs produits ou de leurs services. Les autres font ou menacent de faire la grève. Mais tous invoquent la sacro-sainte inflation. Comme chacun veut s'assurer un coefficient de sécurité, tout le monde exige et obtient un peu plus qu'il n'a vraiment besoin pour contrer le coût de la vie. Dans une large part, cette ronde infernale contribue au cercle vicieux de l'inflation.

Durant ce temps, le retraité, lui, ne voit aucun moyen d'améliorer son sort. Sauf exception, sa pension n'est pas indexée au coût de la vie. Il y a

bien la Sécurité de la Vieillesse dont on hausse les prestations tous les trois mois. Ce surplus est toutefois insignifiant, compte tenu de la cherté des choses essentielles à la vie.

Quant au rentier traditionnel, celui qui n'est pas pensionné, sauf par l'Etat, il vit surtout des fruits de ses économies, c'est-à-dire des revenus de placement de son capital. Or ses revenus n'ont guère augmenté depuis les débuts de l'inflation. Certes, il a pu percevoir un intérêt plus élevé sur certains placements à court terme. Alors ce surplus de revenu est imputablement taxé. Même que son barème de taxation est modifié d'autant. Il y a aussi les détenteurs d'obligations. Dans la plupart des cas, ces valeurs ont été achetées il y a quelques années. Elles ont un rendement variable de 6% à 8%. Et souvent, elles écherront dans 10, 15 ou 20 ans. Non seulement ces investissements ont un faible rendement, mais le capital, d'ici l'échéance, est tragiquement dévalué. Aussi celui qui veut réaliser son capital est doublement dépossédé. Par le passé, les Québécois ont toujours été friands de placements immobiliers. Jusqu'à récemment, l'expérience leur avait donné raison. Aujourd'hui, les petits propriétaires de maisons de rapport vous diront que les augmentations de loyer permises par la Régie des Loyers compensent à peine la hausse des taxes, des assurances, du combustible à chauffage et surtout de la main-d'œuvre. Sans compter le loyer de l'argent sur les hypothèques qui est devenu prohibitif. Bien sûr certains retraités sont aussi créanciers hypothécaires. Mais à moins de posséder de gros capitaux dans ces investissements, ce qui est rarement le cas des individus, il n'y a pas vraiment matière à compensation importante.

Pourtant, il existe une catégorie de retraités dont la situation financière est encore plus aberrante. Il s'agit de ceux qui, au cours de toute leur vie, avec des moyens extrêmement modestes et souvent au prix de sacrifices inouïs, ont réussi à amasser un petit pécule. Prenons l'exemple d'un couple dont l'avoir total est de \$15,000. Au départ, il est condamné au minimum de la pension de la Sécurité de la

Vieillesse. En admettant que les conjoints aient 65 ans révolus, ils recevront de ce chef, présentement, \$240 par mois. Mais il arrive souvent que l'épouse, en raison de son âge, ne soit pas encore éligible à cette pension. En admettant toujours que leur petit capital soit placé à 8%, cela leur donnera un revenu annuel de \$1,200. En additionnant le produit de leur revenu de placement à leur pension de l'Etat, ce couple disposera, au mieux aller, de \$340 par mois, pour tout revenu. Ainsi, si ce couple, à l'instar de beaucoup de ses contemporains, n'avait jamais économisé un mauvais cent — à quelques milliers de dollars près — il retirerait davantage de la "Grosse Pension". De plus, il aurait droit gratuitement à ses médicaments, certaines prothèses, frais d'ambulance et que sais-je encore. Les éternels "entretenus" de la Saint-Vincent-de-Paul et du Bien-Être Social sont mieux partagés.

Il y a aussi les retraités mieux nantis. Ceux-là mêmes que les ratés et les crétiens qualifient de parvenus. Sait-on seulement à quel prix, souvent, ils ont accumulé leurs biens au cours d'une vie déjà longue et dont le terme se rapproche inexorablement. N'empêche que ces rentiers voient leur capital fondre littéralement à la cadence de 10 à 15% chaque année. Ils en sont rendus à espérer ne pas vivre trop longtemps afin de ne pas mourir ruinés. Cela s'est vu en France, en Allemagne, en Italie et ailleurs après la Première Grande Guerre.

La société actuelle pénalise imputablement ceux qui toute leur vie ont bâti cette même société d'abondance dans laquelle vivent aujourd'hui bon nombre de gens qui n'ont rien fait, pour se la mériter. Nos gouvernements sont ambivalents: d'une part, ils flattent et protègent le capitalisme, source intarissable de leurs caisses électorales; d'autre part, ils cajolent la plèbe, cette masse électorale qui leur donne le pouvoir aveuglément. Durant ce temps, les retraités, demeurent assis entre deux chaises.

GASTON GAGNIER,
Verdun-LaSalle



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Ce lecteur serait victime de "préjugés africains"

A M. Bitambala,

Je trouve votre lettre scandaleuse parce qu'elle est remplie de préjugés absurdes. Il est évident que, comme vous êtes africain vous-même, les arbres vous empêchent de voir la forêt. Je trouve votre lettre dangereuse aussi, car elle contient des idées fausses que je souhaiterais corriger.

Votre réaction violente face à l'article de Monsieur Pellerin est typique: vous avez mal interprété l'adjectif "arriéré" dans la phrase parce que votre susceptibilité a aveuglé votre objectivité.

Vous parlez d'idioties étalées dans ce prestigieux journal. Vou-

lez-vous mon avis? Les seules idioties dans ce journal sont contenues dans le courrier des lecteurs, très rarement dans les articles des journalistes. Je veux croire que mon intervention ne fait peut-être pas exception pour certains.

En tous les cas, si vous affirmez que l'homosexualité est contre nature, que les Africains vivent dignement sans se suicider lorsqu'ils ne peuvent payer leurs factures, si vous affirmez que les Africains vivent sans troubles cardiaques, psychiatriques, sans Mafia, ni Juifs (sic), si vous affirmez tout ça, eh bien, diable!, c'est à vous de suivre un cours d'anthropologie. Sans

doute en avez-vous à apprendre encore beaucoup sur votre propre monde. C'est mon opinion: lorsque les Africains connaîtront un peu mieux l'Afrique, alors ils en feront quelque chose de bon! Allez voir le film italien "Africa Addio" et vous comprendrez.

De toute manière, sachez que les Africains souffrent bel et bien de troubles cardiaques. Je le sais, car j'en ai vu. Ils souffrent également de troubles psychiatriques. Je le sais, car j'en ai soignés. Bien sûr, ma formation est différente de celle des sorciers; à chacun son métier. La Mafia est tout aussi

présente en Afrique qu'ailleurs. Je le sais, car j'ai été confronté avec ses activités, et ce dans 4 régions différentes et éloignées du continent africain. Les Juifs sont, eux aussi, tout aussi présents en Afrique qu'ailleurs. Vous semblez les assimiler à un fléau. Pour ma part, je pense que les Juifs en Afrique sont un bien (comme ailleurs dans le monde).

Cessez donc de réagir en adolescent frustré, et rappelez-vous donc que c'est le mauvais danseur qui se plaint de la pente de la colline.

Georges NICOLET,
Suisse, Canada et Afrique

Un Français se dit déçu du Québec

Je cite La Presse du mardi 5 août 75: "Un Français qui arrive au Québec ce n'est pas rare. Si le même Français ne fait que passer et continue gentiment son petit bonhomme de chemin, pour bien des Québécois c'est déjà plus sympathique."

Je suis Français, de Paris, et je suis immigrant au Canada et je vous assure que de telles paroles ne font pas plaisir. Pourquoi les Québécois n'aiment pas voir les Français arriver au Québec? Parce que nous sommes francophones? Je ne pense pas, puisque le même jour vous publiez un article sur le départ des francophones vers les autres provinces, ce que vous semblez déplorer. Or, pour mon cas personnel, si je subis de telles attaques et une hostilité des Québécois

je ne pourrai pas rester longtemps au Québec.

Il faudrait, je crois, que vous accordez vos violons. Vous voulez une population francophone, ou vous voulez une population mitigée qui optera pour la langue anglaise dès qu'elle sera installée au Canada?

Cet article confirme de nombreuses conversations que j'ai eues avec des Québécois, qui m'ont avoué ne pas porter les Français "de l'autre bord" dans leur cœur.

Alors pourquoi? Est-ce que c'est parce que notre parler n'est pas semblable au langage du Québec? Mais alors je vous pose une question: Qui parle le français, est-ce vous ou moi?

Je conclurai ma lettre en disant que j'aime "la Belle Province" et les Québécois, mais si je dois être un maudit Français, et bien je ne parlerai plus le français du tout.

R. GILBERT
Côte-St-Luc

Les bingos ont leur raison d'être



photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

La page des lecteurs me fournit l'occasion de m'exprimer. N'ayant pas du tout de talent pour soutenir une discussion, je suis bien content que La Presse se soit dotée d'une rubrique où différentes opinions s'affrontent, s'opposent, se rejoignent...

M. Jean-Paul Nacke blâmait les idées de M. l'abbé Jacques de Villiers, curé de St-Agapi, comté des Deux-Montagnes, et admirait celles de M. l'abbé Lambert, curé de la paroisse St-Pierre-Claver.

Eh bien! moi j'ai lu avec intérêt les deux exposés. J'y ai trouvé de la sincérité de part et d'autre. Pourquoi n'auraient-ils pas raison tous les deux. Tout dépend du point de vue où on se place.

J'ai eu l'heureuse opportunité de visiter plusieurs paroisses. St-Philippe est une petite église ne possédant qu'un tout petit orgue. Mais quelle chaleur humaine j'ai sentie là. Le soir du Jeudi Saint il y avait 72 premières communions suivies d'une fête au sous-sol. On aurait dit une belle grande famille qui se rencontrait. Je n'ai pas remarqué si là il y avait bingo.

Mais je suis allée dans d'autres temples beaucoup plus majestueux: Notre-Dame-du-Rosaire, St-Alphonse-d'Youville, St-Bathélemy, St-Marc. Par ce temps d'inflation où nous sommes plongés, ce doit être bien difficile de "joindre les deux bouts". Ce qui était tout naturel, il y a une ou deux décades doit maintenant se révéler de vrais "éléphants blancs".

Or à bien y penser qui a édifié ces haut lieux du culte? N'est-ce pas nos pères et mères, nos grands-pères et grands-mères, nos amis, nos coreligionnaires? Comme ce serait dommage que de splendides édifices tombent sous le pic des démolisseurs... C'est dans ces maisons de Dieu qu'on sent vibrer l'âme, l'esprit, la vie profonde des habitants de ce qui devait être à l'origine la Ville de Marie: Ville-Marie. Quand je fréquentais l'école primaire, je revois dans le manuel

de géographie alors en vigueur dans ce temps-là: Montréal est surnommée "la ville aux cent clochers". Moi je trouve qu'on devrait se faire une fierté de vouloir conserver cette éphémère qui en vaut bien d'autres!

"Qui veut la fin, prend les moyens" ou "c'est l'intention qui compte" voilà deux énoncés qui sont à l'appui de mon idée. Pour sauver de si beaux lieux de rencontre, de rassemblement, d'éducation populaire et religieuse je pense que tout ce qui n'est pas foncièrement mal, tout ce qui est par ailleurs légalement permis, tout est bon!

Là où il n'y a pas d'église ou de centre communautaire, c'est frustrant de vivre là quand nos parents nous ont élevés dans la foi catholique. J'habite un bungalow dans le domaine St-Sulpice, je vis donc cette situation. Au point de vue confort matériel c'est acceptable. Mais je comparerais cette place à une belle femme ayant tous les attraits physiques mais qui n'aurait pas de cœur, ni esprit, ni sensibilité... Quand il s'agit de vivre notre foi, notre espérance, notre amour, comme c'est difficile. Notre dernier curé a oeuvré parmi nous durant sept ans. J'admire avec d'autres paroissiens tous les efforts d'endurance et de ténacité de cet homme. Nous n'avons pas de lieu sacré où célébrer les événements joyeux ou tristes qui traversent forcément toute vie: baptêmes, premières communions, mariages, funérailles... Maintenant nous allons voguer à la dérive, pas de lieu sacré; la vie s'avère impossible à vivre pour un prêtre, donc notre curé démissionne.

Voilà pourquoi même si je ne suis pas une habituée des bingos moi-même, je ne blâme pas ceux qui veulent sauver leur église... à tout prix!!!

Mme Denise TANGUAY
Montréal

Des flèches à Girerd

A l'attention de M. Girerd, caricaturiste Journal LA PRESSE

Je n'ai pas aimé votre caricature parue en page A-6 de l'édition d'aujourd'hui le 13 août 1975.

Et je vais vous dire pourquoi. Il est vrai et c'est exact que les Chinoises n'ont pas la vie facile. La Chine est peu modernisée et c'est en utilisant les services de toutes les personnes du pays qu'elle améliore sa condition.

Votre caricature semble favoriser ce comportement enfantin qu'ont certaines femmes qui réclament l'égalité des sexes, en autant que cela puisse leur apporter plus de liberté ou d'argent, mais sont surprises quand elles doivent, un jour ou l'autre, être confrontées aux problèmes de la vraie vie — et qu'elles ne disposent plus des deux heures habituelles pour faire leur manucure!

De quelle façon, les hommes témoins de leur comportement peu-

vent-ils prendre au sérieux leur désir d'égalité?

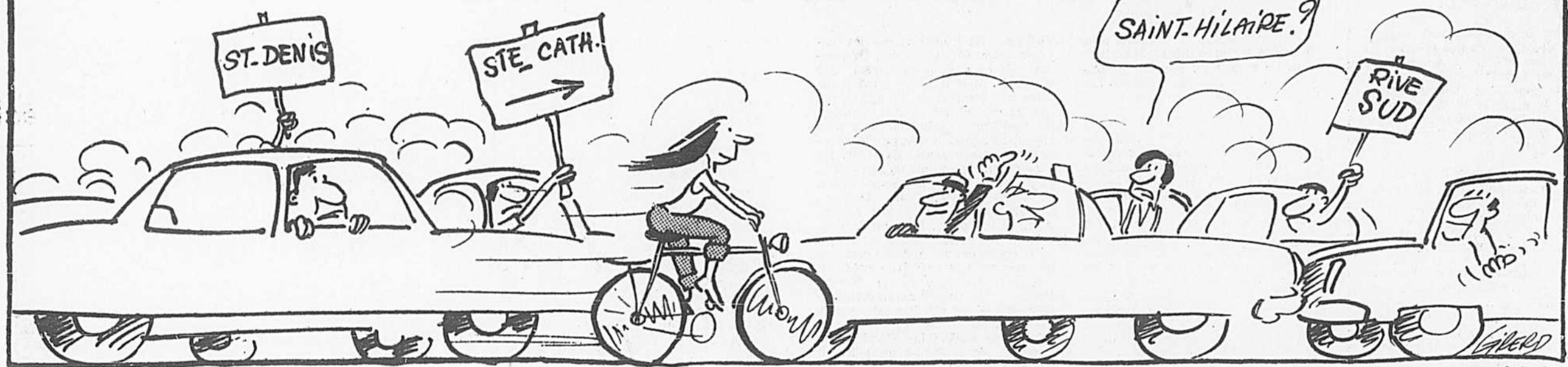
Si nous voulons le statut de l'homme, si nous voulons être les égales de l'homme, il nous faudra également partager ses difficultés, souffrir la compétition, le stress, etc.

Travailler au côté de l'homme n'est pas un "privilège" puisqu'il y a des difficultés, c'est notre droit et c'est notre devoir de citoyens. C'est une responsabilité d'adulte. Les femmes qui exploitent leur situation d'être entretenues — même si cette situation n'est pas courante, elle existe — exploitent honnêtement celui qui les fait vivre.

Je crois m'être fait comprendre. Si nous voulons des "nananes", il faut payer! Nous ne sommes plus des enfants.

Line VERRETTE
étudiante
Pointe-aux-Trembles

NOUS D'ISONS EXACTEMENT LA MÊME CHOSE QUE VOUS DANS CETTE CARICATURE. DOMMAGE QUE VOUS NE NOUS AYEZ PAS COMPRIS. VOUS AVEZ DÉPENSÉ 8¢ DE TIMBRE, ET NOUS AVONS LE SENTIMENT PENIBLE DE VOUS LES DEVOIR.



Plus de création en Europe qu'en Amérique

— Taillibert

En matière de construction, l'Europe a un potentiel de matière grise tout-à-fait différent de celui de l'Amérique du Nord, qui elle se caractérise par sa puissance mécanique et la qualité de sa main-d'œuvre.

Voilà l'évaluation du chantier olympique faite par l'architecte français Roger Taillibert sur les ondes de la chaîne de télévision TF-1, à l'occasion d'une émission spéciale d'une heure sur Montréal et la préparation des Jeux olympiques.

Le commentaire fait par M. Taillibert en deuxième partie de l'émission n'est évidemment pas flatteur pour les professionnels canadiens. À l'inter-vue Robert Sésé qui lui demandait de comparer les méthodes de travail

européennes et canadiennes, l'architecte a en effet répondu:

"L'Europe a un potentiel de construction, un potentiel de matière grise qui est tout-à-fait différent de celui de l'Amérique du Nord. L'Amérique du Nord a la puissance, et avec cette puissance mécanique et la qualité de sa main-d'œuvre, elle peut faire des choses extraordinaires," a dit M. Taillibert. Et ce dernier poursuit en soulignant que l'on trouve actuellement une trentaine de grues sur le chantier, dont deux dépassent 300 tonnes. "Il n'y a pas en Europe de grues de 300 tonnes," dit-il à ce sujet. Et il termine son exposé sur le sujet en soulignant qu'en architecture, la recherche et la création sont plus poussées en Europe qu'ici (au Canada).

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

partageront notre intérêt à développer une économie forte et concurrentielle."

Rappelons que la politique de promotion réalisée par Québec est destinée surtout aux pays autres que les États-Unis, ceci dans le but de diversifier les investissements au Québec. Cependant, les sociétés américaines contrôlent une partie importante de l'économie québécoise.

M. Bourassa a ajouté que le gouvernement voulait aussi associer les compétences provenant de l'extérieur à l'essor du Québec "afin d'en améliorer la qualité de la vie et d'assurer la pleine participation de nos citoyens dans la réalisation de nos objectifs".

"En conséquence, a résumé M. Bourassa, nous ne voulons pas que quelque initiative du gouvernement fédéral vienne compromettre nos efforts en ce sens."

Le Premier ministre a cependant fait part de sa satisfaction du rôle joué par l'agence fédérale de tamisage des investissements étrangers — comprise dans la première phase de la loi des investissements étrangers — mais il a tenu à qualifier d'"inopportune" la mise en route de la deuxième phase, surtout que cette initiative va à l'encontre de la volonté unanime des provinces de suspendre la proclamation de la deuxième phase de cette loi.

Pour M. Bourassa, il est nécessaire de poursuivre la réflexion et l'élaboration de la politique économique canadienne dans le cadre d'un mécanisme qui reconnaît les vocations spécifiques des provinces.

Dans le cas du Québec, sa position à ce niveau sera établie dans les prochaines semaines et un énoncé de stratégie économique du gouvernement québécois sera rendu public; cet énoncé visera à permettre à l'investisseur étranger et à l'agence de tamisage d'avoir une idée précise du contexte dans lequel devra être envisagé tout projet d'investissements étrangers.

POUVOIRS

(SUITE DE LA PAGE A 1)

Ville qui défraiera le coût de la police d'assurances contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et de ses responsabilités professionnelles. (Article 9).

La Ville est dans son droit, quoique, règle générale, c'est le professionnel et non le propriétaire qui assume ces frais.

La chose contreviendrait au Code civil, dit le porte-parole du ministère des Affaires municipales, si la Ville dégageait par contrat M. Taillibert de toutes ses responsabilités.

Le projet stipule également à l'article 8.g que M. Taillibert conserve la propriété artistique et intellectuelle de tous ses plans, brevets, esquisses, etc., à l'exception de certains droits cédés au COJO et rémunérés conformément à l'article 5.c. Le même article 8.g précise que la Ville s'engage à n'apporter jusqu'à la réception de l'ouvrage aucune modification aux projets, plans et études établis par lui sans son consentement.

La question des impôts

Il a été souvent fait mention au cours des récents mois du fait que le retard à conclure "la convention de missions" (c'est le titre qu'on donne au projet) était dû aux problèmes fiscaux de M. Taillibert.

Or, le ministère fédéral du Revenu a le contrat en sa possession depuis décembre, soit avant que M. Drapeau ne soulevé l'argument des problèmes fiscaux, en janvier, devant la Commission parlementaire. Et le mot "impôt" n'apparaît qu'une fois dans le texte, où il est dit que "les paiements et remboursements seront effectués après déduction de la retenue d'impôt prévue par la loi" (article 7.a).

Enfin, nulle part dans le projet ne parle-t-on de la surveillance des travaux, même si on trouve aux articles 2 et 3 une description exhaustive des responsabilités de M. Taillibert.

la tête pleine de confrontations stériles et inutiles."

A son avis, il est beaucoup plus important que les militants libéraux se servent de ces assises pour dresser les orientations majeures du gouvernement au cours des prochaines années.

"Depuis une dizaine d'années, soutient-il, j'ai toujours trouvé inouï que nous constituions la formation politique majeure au Québec et que nous ne faisons rien pour faire avancer les idées au sein de la société."

Heureusement, pense-t-il, les choses ont commencé à changer depuis environ un an et les militants sont de plus en plus intéressés par les politiques du parti plutôt que de s'occuper uniquement d'organisation électorale.

Reste que, de l'avis de M. Desrosiers, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir en ce sens. "Jusqu'où on va pouvoir aller, je l'ignore malheureusement..."

KISSINGER

SUITE DE LA PAGE A 1

une foule de quelque 4,000 personnes tandis que la police avait recours aux gaz lacrymogènes et dirigeait des jets d'eau colorée sur la foule. Plusieurs dizaines de manifestants ont été arrêtés et il y a eu plusieurs blessés dans la foule et chez les forces de l'ordre.

"Kissinger, rentrez chez vous" et "Rabin, démissionnez", scandaient les manifestants.

M. Kissinger est arrivée à la Knesset avec une heure de retard pour le dîner officiel offert par le Premier ministre Rabin et il fut introduit par une porte latérale. Il a également dû retarder son départ du parlement parce que les manifestants bloquaient toutes les sorties.

Quand la voie eut été libérée, quelques protestataires ont réussi à briser les cordons de police et ont frappé du poing la limousine transportant M. Kissinger qui s'est éloignée rapidement. La police a repoussé les manifestants à coups de bâton.

D'autres manifestants munis d'une bonne provision d'œufs s'étaient également massés devant le bureau du Premier ministre Rabin. Les membres du gouvernement israélien qui se rendaient au dîner à la Knesset ont été accueillis par des huées et des projectiles divers.

Au cours de la réception, les membres de la délégation américaine se sont efforcés de convaincre leurs interlocuteurs israéliens que non seulement le président Sadate d'Égypte, mais aussi le roi Hussein de Jordanie et le président Assad de Syrie désiraient la paix et qu'Israël devrait en tenir compte.

A son arrivée à l'aéroport, M. Kissinger avait déclaré qu'il revenait au Moyen-Orient avec de nouvelles espérances de paix et qu'un progrès considérable avait été accompli vers un nouvel accord.

Le secrétaire d'État tient ce matin des discussions politiques avec les autorités israéliennes avant de partir pour Alexandrie dans l'après-midi pour y rencontrer le président Sadate.

VAGUE

SUITE DE LA PAGE A 1

tant et à vérifier les allégations qui étaient publiées ici et là. "Durant toute cette période, confesse-t-il, le parti n'a pas avancé d'un pouce."

Diagnostic également optimiste parce que, selon M. Desrosiers, la remontée est définitivement entreprise. "À l'heure actuelle, estime-t-il, le parti peut se vanter de jouir de l'appui d'environ 50 p.c. de la population."

A quelques heures du début du colloque d'orientation que doivent tenir les militants libéraux, en fin de semaine, M. Claude Desrosiers se dit convaincu qu'il est désormais faux de parler de "dégringolade" du Parti libéral.

Ainsi, estime-t-il, le 56 p.c. de votes obtenus lors des dernières élections générales constituait presque un "accident électoral" et il eut été irréaliste d'espérer maintenir un tel pourcentage en dehors des périodes électorales.

A son avis, l'important consiste dans le fait que la situation s'est stabilisée autour d'un pourcentage d'appui populaire qui place le Parti libéral encore bien loin en avance des péquistes.

À quel attribuer, malgré tout, le "léger recul" des libéraux?

À l'inflation, bien sûr, mais aussi, de l'aveu même de M. Desrosiers, à cette série d'incidents qu'on a reprochés à certains membres du parti.

"Dans un parti qui compte 100,000 membres et une centaine de députés, devait-il affirmer, je ne me porterais certainement pas garant de l'intégrité de tous. Ce qui m'apparaît important, c'est que, devant certaines situations, des mécanismes soient là pour empêcher que celles-ci soient érigées en système. D'ailleurs, si on devait mettre à jour un scandale majeur au sein du gouvernement, la chose ne m'impressionnerait pas outre mesure: là où ce serait dangereux, c'est s'il existait des structures permettant de telles situations et qu'on ne faisait rien pour les empêcher."

Pour M. Desrosiers, une preuve que le creux de la vague est désormais chose du passé consiste dans le fait que les militants ainsi que l'ensemble de l'appareil du parti ont désormais cessé de s'inquiéter pour reprendre leur travail au niveau politique.

Le colloque du parti, qui aura lieu en fin de semaine, se situe précisément dans cette perspective: non pas se chercher des poux, mais se lancer dans un véritable effort de réflexion à long terme quant à l'avenir du Québec.

"Ce que j'aimerais, affirme-t-il, c'est que la plupart des participants au colloque quittent les assises en se posant des questions et non pas en ayant l'impression d'avoir trouvé des solutions magiques qui risqueraient fort d'être bien superficielles."

Le colloque des libéraux risque-t-il d'aboutir en une autocritique majeure de l'action gouvernementale depuis les élections d'octobre 1973?

La chose est peu probable et M. Desrosiers affirme ne pas l'espérer. "Je ne voudrais pas, dit-il, que nous sortions de ce colloque avec

ENCORE 2 JOURS

(Pas de cachettes!)

Magasinez ce soir jusqu'à 9 heures
Samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

**toutes les laveuses
toutes les sècheuses**

MAINTENANT EN VENTE!

General Electric • Inglis
Moffat • GSW • McClary
Sanyo • Westinghouse
et bien d'autres

**TOUTES LES MARQUES
REPUTÉES EN MAGASIN
SONT EN REDUCTION
CETTE SEMAINE**

Choix gigantesque
Economies garanties

Vedette No. 4

SANYO

**LAVEUSE
entièrement
automatique**

Le lavage n'est
plus une corvée!

Une économie
incroyable
de **\$30**

Notre laveuse compacte
la plus en demande

CARACTERISTIQUES:

- joli panneau de contrôle de couleur
- contrôle de niveau d'eau
- roulettes pivotantes
- cuve exclusive en polypropylène

Notre prix régulier
\$259.99

**EN VENTE CE SOIR
ET SAMEDI SEULEMENT**

229

Bad Boy

L'enfant Terrible

MEUBLES ET APPAREILS
ELECTRO-MÉNAGERS

1875 Panama, 3400 Côte Vertu, 6875 Jean Talon,
Brossard, St. Laurent, est. St-Léonard

en bref

Broadbent : l'essentiel c'est un bon service

OTTAWA (PC) — Le leader du NPD, Ed Broadbent, reproche au président des Chemins de fer nationaux, Robert Bandeen, d'avoir dit que cette société, propriété de l'Etat, doit être exploitée de la même façon qu'une société privée. M. Bandeen a dit à Montréal mercredi qu'un gouvernement qui est propriétaire d'une compagnie de chemin de fer doit agir dans ce rôle de la même façon que le font les actionnaires d'une société privée et que les bénéfices, en l'occurrence, sont conséquemment un impératif. L'impératif, dit M. Broadbent, c'est un bon service.

Elections imminentes à Terre-Neuve

Les ministres et députés conservateurs de Terre-Neuve parcourent la province depuis le début de l'été, donnant tous les signes d'élections générales imminentes.

On s'attend généralement à des élections pour l'automne, même si le gouvernement du Premier ministre Frank Moores est habilité à demeurer au pouvoir jusqu'au printemps 1977.

Les ministres s'affairent depuis plusieurs semaines à inaugurer des projets gouvernementaux ou à prendre la parole lors des réunions de clubs sociaux ou autres.

Certains pensent qu'une date a d'ores et déjà été arrêtée, mais le Premier ministre a nié qu'il s'agisse du 15 septembre comme il avait été mentionné mercredi. Hier, on parlait du 16. "J'ai une date en vue, a dit M. Moores, mais je l'annoncerai en temps et lieu."

L'Université de Moncton pas assez française

MONCTON, N.B. (PC) — On a reproché à la seule université francophone des provinces maritimes, jeudi, de n'être pas assez française. La censure est venue d'un comité, chargé par l'Université de Moncton de faire enquête sur la situation du français dans ses murs. Le rapport souligne qu'il y a "beaucoup trop d'anglais dans tous les aspects de la vie de l'université, que ce soit par nécessité ou par négligence". L'Université de Moncton compte 2,700 étudiants, dont plusieurs sont des anglophones qui veulent se familiariser avec le français. Mais devant la pauvreté du français parlé dans le campus et "l'atrocité et lamentable" langue écrite des étudiants, le comité suggère, entre autres, que tous les cours en anglais soient supprimés, à l'exception des cours de langue. Le comité voudrait, en plus, que l'université n'embauche, dorénavant, que du personnel francophone.

Pas d'insectes dans les aliments pour bébés

OTTAWA (PC) — Aux Etats-Unis, la Consumers Union a trouvé des insectes, des parties d'insectes et des cheveux dans le quart des aliments pour bébés qu'elle a examinés, des aliments qui sont mis en conserve par Beech-Nut, Gerber et Heinz, mais on n'a trouvé rien de tel dans les aliments pour bébés des mêmes compagnies au Canada. Le ministère de la Santé du Canada nous en donne l'assurance. Il précise que les aliments pour bébés de Beech-Nut, Gerber et Heinz au Canada ne sont pas importés, qu'ils sont fabriqués au Canada et qu'ils y sont mis en conserve.

Le meurtre au Canada

OTTAWA (PC) — Des statisticiens fédéraux espèrent publier avant la fin de l'année une étude fouillée qui aura pour titre le meurtre au Canada et qui sera un bon outil pour le Parlement lorsque celui-ci débatera une nouvelle fois la question de la peine capitale.

Le nombre de meurtres a augmenté de 14 p.c. l'an dernier au Canada. N'empêche que la publication "Le meurtre au Canada" se montrera clairement en faveur de l'abolition de la peine capitale. C'est ce que dit le directeur de l'étude, Paul Reid.

Délégués à Genève

OTTAWA (PC) — Raymond Beauchemin, secrétaire général de l'Association canadienne d'éducation de langue française, sera au nombre des délégués du Canada à une conférence internationale sur l'éducation qui aura lieu à Genève du 27 août au 4 septembre.

Le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen, a fait connaître jeudi la composition de la délégation canadienne à cette réunion. La délégation canadienne sera dirigée par le ministre de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard, W. Bennett Campbell.

La conférence, qui est une biennale, est organisée par le Bureau international pour l'éducation et par l'UNESCO. Elle portera cette année sur le rôle changeant des enseignants.

A la biennale de la francophonie canadienne

Les traîtres se sont démasqués

— la SSJB-Montréal

La première biennale de la francophonie canadienne, tenue à Chicoutimi du 10 au 17 août a constitué, de l'avis de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, un fiasco monumental, sauf pour les pires ennemis de la nation québécoise. Mais elle aura au moins eu une utilité: celle d'amener les traîtres à se démasquer.

Le président de l'organisme, M. Jean-Marie Cossette, a précisé hier que la SSJB de Montréal, à l'instar de l'ensemble du Mouvement national des Québécois, se doutait bien que cette réunion fédéralisante ne serait qu'une parodie d'États généraux francophones, surtout, dit-il, qu'on en offrait la présidence à un ministre fédéral.

"Mais, poursuit M. Cossette, elle n'aurait jamais pensé que pourraient être poussés aussi loin l'aplatissement des gouvernants québécois devant Ottawa et le ricanement cynique de nos 'Quislings' fédéraux devant cette indigne soumission."

"Que ce soit, en surplus, une

femme ministre canadienne-française qui ait accepté de diriger la mise en scène hypocrite de subversion et de capitulation qui se préparait, ne peut qu'être encore plus déshonorant pour notre nation en cette année internationale de la femme."

Selon la SSJB, la biennale n'en a pas moins posé les vraies données politiques du problème actuel de la francophonie d'Amérique: ou bien la déchéance du régime des traîtres pour permettre à la nation de se donner les véritables sauveurs dont elle a besoin, ou bien la mort lente d'un peuple sous la houlette de faux bergers, qui le conduisent à l'illusoire terre promise d'une culture française "qui se sauverait sous l'égide et par le bon vouloir d'une majorité anglophone".

En conséquence, la SSJB lance aux Québécois un cri d'alarme et proclame l'état d'urgence et la nécessité de la mobilisation de tout le peuple "pour le bannissement définitif des traîtres et des collaborateurs."

Broadbent : "chantage" du Bell Un délai de plusieurs mois en Ontario pour avoir le téléphone...

OTTAWA (d'après CP) — Vers la fin de l'année, les résidents de l'Ontario qui désireront le téléphone devront s'attendre à un délai de plusieurs mois.

C'est ce qu'a déclaré hier le directeur commercial de la compagnie Bell Canada pour la région centrale, M. R. J. Neill. Il a précisé qu'entre 150 et 200 personnes désirant le téléphone dans la région d'Ottawa se heurteraient généralement à des délais, mais que ce nombre atteindrait probablement 1,500 ou 2,000 avant la fin de l'année.

Cette situation, a expliqué M. Neill, est due au fait que Bell Canada n'ait reçu que la moitié des \$28 millions constituant l'augmentation des tarifs qu'elle avait demandée à la Commission canadienne des transports. De nouvelles audiences, prévues pour cet automne, décideront du sort de la seconde moitié.

A la suite de la décision de la CCT, l'administration de Bell Canada a ordonné une réduction de \$50 millions des dépenses d'immobilisations, ce qui inclut entre autres la cessation des achats de câbles pour les nouveaux complexes domiciliaires.

"Les secteurs ruraux en souffriront également, a souligné M. Neill, parce qu'il en coûte encore plus pour y assurer le service téléphonique."

Le service sera ainsi touché dans tout le centre de l'Ontario, région qui s'étend de Pembroke à Hawkesbury

en passant par Cornwall, Kingston, Belleville, North Bay, Sudbury et Kenora.

Cette décision de Bell Canada a été décrite hier par le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, comme étant rien moins que du chantage. Il a demandé au ministre des Communications, Gérard Pelletier, d'insister auprès de la compagnie sur le caractère déplacé de cette mesure.

Quant à M. Ken Rubin, d'Action Bell Canada, qui s'oppose régulièrement aux demandes d'augmentation des tarifs soumises par Bell Canada à la Commission des Transports, il affirme qu'il s'agit là d'une manœuvre d'intimidation typique. Bell tente d'amadouer la CCT, a-t-il dit, avant les audiences prévues pour l'automne.

Ces allégations ont été vigoureusement démenties hier par M. Gordon Inns, vice-président de la division occidentale de Belle Canada. "Nous fournissons le service téléphonique à nos clients depuis 90 ans, a-t-il dit, et il nous en coûte de ne pas pouvoir satisfaire leurs besoins comme nous le faisons normalement."

Selon M. Inns, la compagnie est en butte à des pressions économiques causées par l'inflation, des tarifs insuffisants, l'absence de capitaux disponibles à des taux d'intérêt raisonnables et une réduction des revenus prévus pour 1975.

Le taux élevé de mercure dans le sang des Indiens Les déchets de la Domtar ne sont pas responsables

(D'après CP) — Une enquête effectuée par le gouvernement fédéral en 1971 a permis d'établir que les déchets émanant d'une usine de la compagnie Domtar n'étaient pas responsables du taux élevé de mercure relevé dans le sang des Indiens du nord-ouest du Québec.

M. G. H. Tomlinson, vice-président de Domtar pour la recherche et la technologie écologique, a précisé hier que bien que le taux élevé de mercure décelé dans le sang de quatre Indiens Waswanipi ait été attribué aux activités de la compagnie, une analyse effectuée par le ministère fédéral de la Santé et Environnement Canada n'a pu établir aucun rapport de cause à effet à ce sujet.

Cet été, 98 Indiens des régions de Matagami et Miquelon, à quelque 350 milles au nord-ouest de Montréal, sur lesquels des prises de sang ont été effectuées, enregistraient des taux de mercure de plus de 100 parties par million — dix fois le taux acceptable.

Le sang de trois d'entre eux contenait 500 parties de mercure par million, la concentration la plus élevée jamais rapportée au Canada.

Le ministère de la Santé a déclaré qu'il n'avait pas encore été en mesure de déterminer si les Indiens dont le sang contenait un taux élevé de mercure avaient consommé du poisson provenant du bassin de la rivière Bell, où se trouve l'usine de Domtar.

M. Tomlinson a précisé que la haute teneur en mercure constatée dans les poissons du nord-ouest du Québec était attribuée à une production naturelle de mercure. L'usine de Domtar, a-t-il souligné, possède un taux de perte de mercure inférieur au

maximum fixé par le gouvernement, et ce mercure est inorganique, alors que les cas d'empoisonnement au mercure enregistrés émanaient de mercure organique.

Un taux élevé de mercure a également été décelé dans le sang d'Indiens des réserves de Grassy Narrows et White Dog, dans le nord-ouest de l'Ontario.

L'empoisonnement au mercure est connu sous le nom de maladie de Minamata, d'après un village japonais dont plus de cent habitants moururent des suites d'une consommation prolongée de poissons, contaminés au mercure.

Main-d'oeuvre pour Sept-Iles

QUEBEC (PC) — Le Centre de main-d'oeuvre du Canada, bureau de Sept-Iles, profitera de l'Expo-Québec, du 28 août au 7 septembre, pour recruter la main-d'oeuvre disponible, qualifiée et intéressée à venir travailler dans la région de la Côte-Nord. Environ 700 emplois spécialisés sont actuellement disponibles à Port-Cartier, Sept-Iles, sur la Moyenne-Côte-Nord, et dans les villes minières du Nouveau-Québec et du Labrador. Les hommes de métier doivent posséder au moins quatre ans d'expérience. Le Centre de main-d'oeuvre de Sept-Iles occupera le tiers du stand du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre à la foire provinciale. A raison de 15 heures par jour, les visiteurs d'Expo-Québec pourront consulter une banque d'emplois qui décrira les postes vacants.



photo Robert Nadeau, LA PRESSE

Rue Saint-Norbert, on repeint

Depuis le rejet, au conseil municipal, d'une motion du RCM visant à sauvegarder la rue Saint-Norbert, les nouvelles se rapportant aux occupants des 49 logements visés par le projet de démolition se faisaient rares. Ce qui ne veut pas dire que la vie ne continue pas sur cette rue vouée à devenir une cour de voirie municipale: les opposants au projet ont commencé à repeindre les façades hier, dans un effort symbolique destiné à montrer que la rénovation des logements reste possible.

ERRATUM

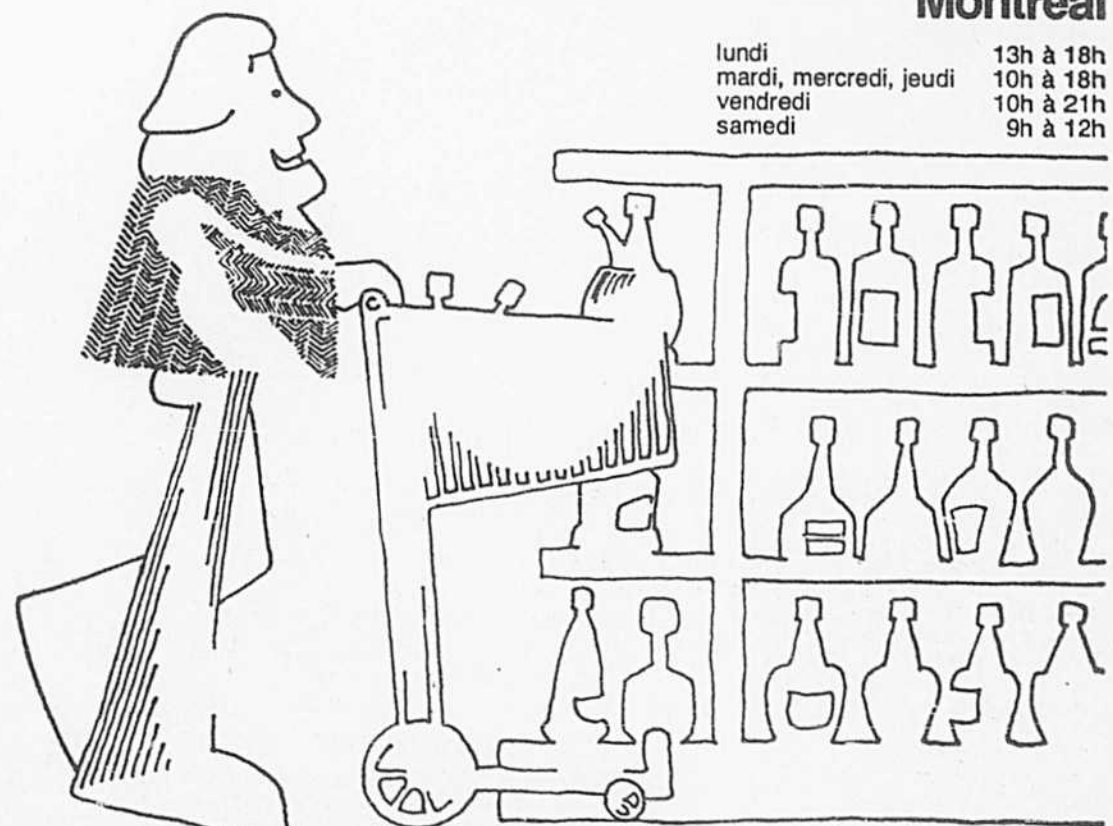
C'est par erreur que nous avons annoncé l'ouverture d'un nouveau magasin de la société des alcools du Québec au Centre d'Achat Place Vertu dans notre édition du 20 août.

**pour mieux
vous servir...
plus près
de chez vous**

La Société des alcools du Québec
a aménagé
un nouveau magasin libre-service
près de chez vous:

**3565, boul. St-Laurent
Montréal**

lundi 13h à 18h
mardi, mercredi, jeudi 10h à 18h
vendredi 10h à 21h
samedi 9h à 12h



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Un site idéal de villégiature maintenant gâté par la pollution et l'urbanisation

les
rivières
du
Québec



- 5 -

par Lisa BINSSE

Parsemée d'environ 150 îles et comptant plusieurs vestiges du passé le long de ses rives, la rivière des Mille-Îles, avec un peu d'effort et beaucoup d'argent, pourrait redevenir l'endroit de villégiature d'antan et présenter des possibilités récréatives innombrables.

Mais, pour le moment, la rivière subit les affres du 20^e siècle : pollution, industrialisation, urbanisation en plus de la crue printanière de ses eaux.

Pour ne pas confondre avec la rivière Mille-Îles en Ontario, disons que la rivière qui nous concerne longe la rive nord de l'île Jésus d'un côté, et de l'autre, Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Boisbriand, Bois-des-Filion, Terrebonne et Lachenaie où elle rejoint la rivière des Prairies.

Sa longueur est de 25 à 30 milles. En suivant le boulevard des Mille-Îles à Laval, on a l'impression de voyager parmi une série de petits villages de campagne paisiblement baignés par la rivière : résidences privées, chalets d'été, et vieilles maisons canadiennes en général très bien entretenues.

En dehors du travail acharné du Club nautique des Mille-Îles, qui réclame en vain depuis plus de 30 ans la canalisation de la rivière, personne ne semble s'y intéresser.

Le Club nautique croit que des travaux de creusage et l'installation d'écluses favoriseraient non seulement la navigation de plaisance mais également le transport fluvial et depuis sa fondation, soit depuis 1944, il demande la canalisation des rivières des Mille-Îles et des Prairies.

Un rêve ?

En 1967, après 23 ans de discours ronflants et de promesses solennelles de la part de plusieurs ministres fédéraux, ce rêve a bien failli devenir réalité.

Le ministre fédéral des Travaux publics, M. George McIlraith, annonçait alors que les ingénieurs de son ministère construiraient "très bientôt" une écluse qui, combinée avec le dragage de la rivière des Mille-Îles sur une longueur de 13 milles, permettrait aux embarcations de plaisance de se rendre de cette rivière jusqu'au lac des Deux-Montagnes.

L'écluse devait être construite au Rapide-du-Moulin, en face de Saint-Eustache et de Laval-sur-le-Lac. Quant au dragage, il se ferait entre cet endroit et le pont David qui relie Auteuil à Bois-des-Filion. L'écluse elle-même devait avoir 140 pieds de longueur et 33 pieds de largeur.

Ces travaux devaient être entrepris "avant 1970" à un coût d'environ \$1,250,000.



Un paysage fréquent le long de la rivière.

Photos Robert Nadon, LA PRESSE

Il n'y a toujours rien de fait et selon M. Lionel Bertrand, qui était à cette époque ministre du Tou-

risme dans le cabinet Lesage et impliquait personnellement dans le projet, les plans de canalisation

"s'empoussièrent" sur les tablettes du ministère des Travaux publics à Ottawa.

Grâce à l'initiative du Club nautique, des travaux de dragage avaient déjà été accomplis dans la rivière en 1966 et des bouées de sécurité lumineuses installées sur un parcours de plusieurs milles.

"Le reste a été mis au rancart", de dire M. Bertrand, ancien conseiller législatif, division des Mille-Îles.

Si on en croit le Club nautique, le projet aurait aidé le développement touristique, la promotion de régates annuelles et de différents sports nautiques, l'établissement de promenades et l'aménagement de la rivière.

En ce moment, les mordus du yachting, de la voile et du ski nautique sont confinés entre Saint-Eustache et Bois-des-Filion.

La canalisation des deux rivières qui contourment l'île Jésus aurait, selon le Club nautique, augmenté la profondeur de l'eau d'environ cinq pieds et aurait permis aux bateaux de plaisance de franchir le Rapide-du-Moulin entre la rivière et le lac des Deux-Montagnes qui n'est navigable qu'au printemps quand l'eau est haute.

Le projet touchait également la rivière des Prairies ainsi que la partie de la rivière des Mille-Îles à son extrémité est, entre Terrebonne et Lachenaie, que l'on devait draguer.

La crue des eaux

La crue printanière des eaux est un autre problème majeur qui n'aide certainement pas le développement de la rivière. Là encore, on réclame la canalisation comme une des solutions possibles à ce problème annuel.

Chaque printemps, les résidents à l'extrémité ouest de la rivière des Mille-Îles s'attendent au pire, lorsque l'ouverture du barrage Carillon sur le rivière Outaouais devient nécessaire.

Des millions de tonnes d'eau déferlent alors sur le lac des Deux-Montagnes qui se déverse dans les rivières des Prairies et Mille-Îles inondant certaines parties de Saint-Eustache, Laval-Ouest, Fabreville, Sainte-Rose, Ile Bizard, Auteuil, Saint-François, Ile Mathieu et Sainte-Dorothée.

Dans un document technique sur l'aménagement de la rivière des Mille-Îles, présenté en mars 1973, "un comité pour l'étude de la canalisation et des inondations des rivières des Prairies et Mille-Îles" recommandait aux autorités de Laval d'exercer des pressions sur les gouvernements supérieurs pour faire reprendre les recherches sur la canalisation des deux rivières et faire exécuter la solution qui aura été prouvée scientifiquement la meilleure.

Le comité recommandait comme solution "immédiate et à court terme" le relèvement des rues habituellement inondées dans Laval-

Ouest et Fabreville. Comme solution à long terme, le comité se disait d'avis que le dragage des rivières et la construction d'écluses semblaient être la bonne solution.

Dans son document, le comité cite un dossier présenté au ministre québécois des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, en 1970 dans lequel on évalue les dommages causés par les inondations de la rivière des Prairies à environ \$600,000 pour les dix dernières années.

"En tenant compte des dommages causés par la rivière des Mille-Îles, de dire le comité, nous pouvons doubler la valeur des dommages sans crainte d'erreur."

Le comité recommandait une politique très sévère pour les permis de construction dans les secteurs bas de la ville où il n'y a pas encore de construction et où il y a inondations ou danger précis d'inondation.

Selon le comité, les permis de construction dans ces secteurs devraient être automatiquement refusés, tant et aussi longtemps qu'une solution aux inondations n'aura pas été trouvée.

Une oasis

La ville devrait être aussi sévère pour ce qui est des chalets d'été et devrait refuser tout permis qui permettrait la transformation d'un chalet d'été en résidence permanente dans les zones inondées.

Suite aux recommandations du comité, un conseiller professionnel du service d'urbanisme à Laval, M. Robert Huard, a préparé une étude sur le problème des inondations à Laval.

M. Huard propose entre autres que les zones inondées soient converties en "zones d'aménagement différé" qui limiteraient la construction de résidences permanentes ou la conversion de chalets en résidences permanentes.

Ce zonage pourrait également aider la ville dans un autre projet qu'elle préconise, l'aménagement des berges le long de la rivière.

Ce projet que préconise le fameux livre blanc sur les loisirs sportifs et socio-culturels à Laval pourrait éventuellement permettre à la rivière de redevenir une "oasis de verdure et de villégiature à la porte de Montréal", accessible au grand public.

En zonant certains endroits le long de la rivière pour usage public, la ville pourrait aménager des berges, protéger les sites les plus intéressants et les conserver à l'usage public.

L'aménagement de promenades, d'espaces verts de détente et la promotion de divers sports nautiques ainsi que l'aménagement des îles sous la juridiction de Laval sont inclus dans ce projet municipal.

L'aménagement de la rivière va suivre celui de la rivière des Prairies qui est jugé prioritaire.

Nouvelle dégradation

La rivière pourrait aussi être un endroit de pêche pour ceux qui aiment le brochet, le doré, le crapet soleil ou la carpe.

On pourrait s'y baigner aussi mais il faudrait d'abord nettoyer la rivière qui est, selon le ministère de l'Environnement, assez polluée pour empêcher la baignade. La majorité des plages sont fermées.

Cette pollution provient des égouts municipaux ainsi que de la rivière Outaouais, d'où lui vient la majeure partie de son eau.

Depuis 1954, le développement urbain et industriel, qui risque de s'amplifier en direction de Mirabel, dégrade la rivière et ses rives.

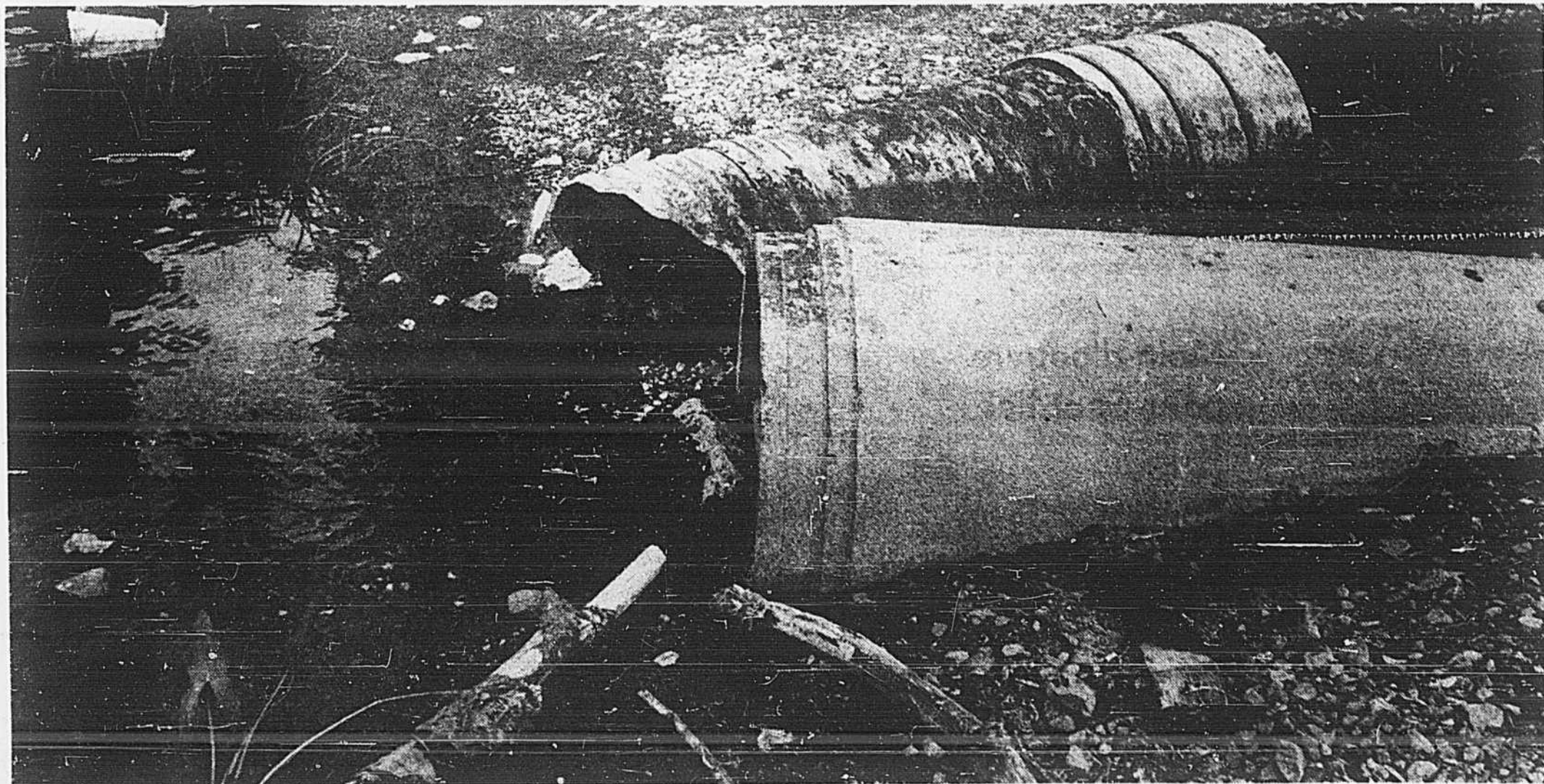
Quatre rivières — soit Mascoche, aux Chiens, Chicot et des Chênes — se déversent dans la rivière des Mille-Îles qui traverse une région en majorité résidentielle et industrielle.

Tout projet d'épuration représente des millions de dollars, ce qui retarde souvent les choses. Mais avant que la rivière puisse devenir un endroit de villégiature et un attrait touristique, l'épuration de ses eaux est prioritaire.

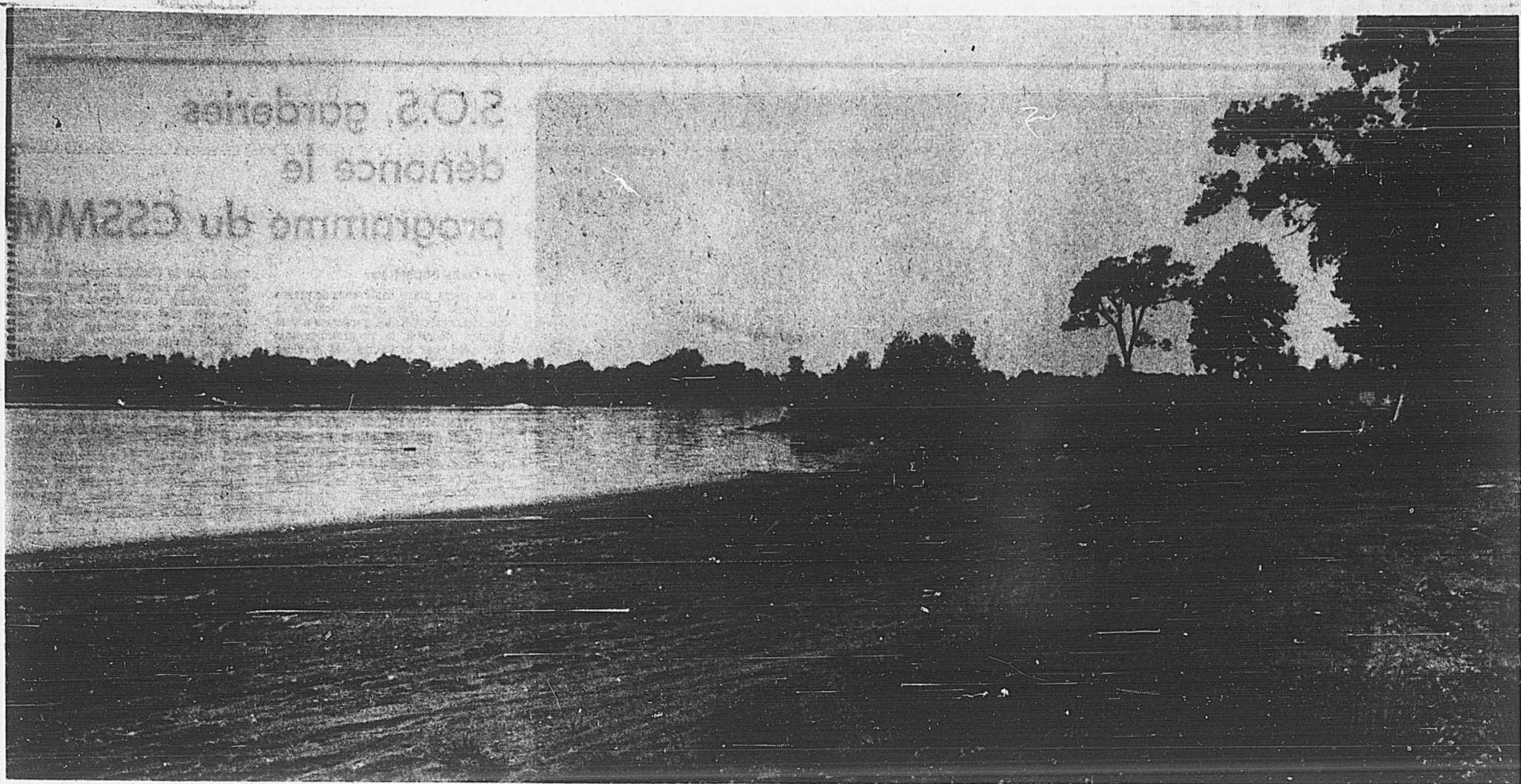
Sinon elle va se détériorer davantage et les municipalités riveraines pourront oublier tous les avantages économiques que la Mille-Îles pourrait leur apporter.

"Il faut espérer que les gens qui vivent le long de la rivière réagiront avant qu'il ne soit trop tard", de dire un vieux riverain.

"A un moment donné ils vont se tanner, ils vont réagir et faire des pressions pour que les gouvernements en place fassent quelque chose. Mais il ne faudrait pas qu'ils attendent trop longtemps."



A Sainte-Rose, un des égouts municipaux qui se déversent dans la rivière entraînant sa pollution.



Une des berges à Laval-Ouest que la Ville veut aménager pour usage public.

Photos Robert Nadon, LA PRESSE

Elle a presque autant de terre que d'eau et l'on parle d'elle depuis des siècles

par Lisa BINSSE

Jadis, elle s'appelait la rivière Saint-Jean et était connue comme un endroit de villégiature recherché, à quelques minutes de Montréal sur la rive nord de l'île Jésus.

Issue du lac des Deux-Montagnes, la rivière des Mille-Iles, qui a environ 25 milles de longueur, longe les rives de Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Bois-des-Filion, Terrebonne et Lachenaie d'un bord et de l'autre, des quartiers de Ville de Laval, Laval-Ouest, Sainte-Rose, Fabreville, Auteuil et Saint-François. Ensuite, elle rejoint la rivière des Prairies pour se déverser dans le fleuve Saint-Laurent.

La Mille-Iles, dont l'histoire remonte au début de la colonisation, a été connue sous plusieurs noms tels que la rivière Jésus, la rivière Sainte-Rose, la rivière Saint-Jean et la rivière des Mille-Iles.

Dans "l'Histoire de Sainte-Thérèse", publiée en 1940, on retrouve cette description de la rivière:

"... Devant vous s'étend la rivière tantôt large et tranquille, tantôt étroite et rapide, ici allant se perdre avec paresse dans des baies profondes, là se hâtant de contourner une pointe pittoresque, partout parsemée d'îles aux formes les plus diverses qui semblent avoir été jetées çà et là, sans ordre, par une main capricieuse, comme autant de corbeilles de verdure flottant à la surface des eaux.

"Parti du lac des Deux-Montagnes, vous sautez sur votre route le village de Saint-Eustache avec ses souvenirs historiques, les tours de l'église de Sainte-Thérèse et les flèches du nouveau séminaire que vous apercevez à deux milles dans l'intérieur, le paisible village de Sainte-Rose, les grands ormes et les résidences aristocratiques de Terrebonne et l'église aux apparences antiques de Saint-François-de-Sales. En face de Lachenaie, après avoir sauté plusieurs sauts bouillonnants, après être passé sous les arches des six ponts reliant les deux rives, vous débouchez sur la rivière des Prairies qui va bientôt elle-même payer son tribut au commun suzerain de toutes les rivières de la province, au majestueux Saint-Laurent."

Elle fut d'abord baptisée la rivière Saint-Jean et elle était encore connue sous ce nom en 1721.

Le Père Charlevoix, dans le récit de son voyage au Canada et à la Louisiane, cité dans l'Histoire de Sainte-Thérèse, s'exprime en ces termes:

"Le troisième bras du fleuve est semé d'un nombre d'îles si prodigieuses qu'il y a presque autant de terre que d'eau. Ce canal porte les noms de Mille-Iles ou de rivière Saint-Jean."

L'Histoire de Sainte-Thérèse cite la Relation des Jésuites pour l'année 1637 qui nous explique pourquoi elle porte le nom de Saint-Jean.

"La rivière Saint-Jean tire sa dénomination du sieur Jean Nicolet, truchement et commis au magasin des Trois-Rivières; il a souvent passé par tous ces endroits."

D'après la Relation, Jean Nicolet est passé par les Mille-Iles, aux

alentours de 1618, comme ont dû le faire, bien souvent, dans les premiers temps de la colonie, les coureurs de bois et les missionnaires.

L'Ottawa était la route du pays des Hurons et aux terres qui avoisinaient le lac Supérieur et il était

plus facile d'atteindre la grande rivière par la voie des Mille-Iles que par la rivière des Prairies, parce que le courant en est moins rapide, les sauts moins longs et moins périlleux.

Avec les années, cette rivière a perdu son nom de Saint-Jean et

elle a acquis celui de Jésus, de l'île dont elle baigne le rivage septentrional.

Il y a déjà longtemps qu'elle porte ce beau nom, dit l'Histoire de Sainte-Thérèse, car, de 1740 à 1760, dans la côte de Blainville, presque toutes les terres ont été

concedées avec l'expression suivante: "Une terre et concession, tenant d'un bout par devant à la rivière Jésus..."

Aujourd'hui, on l'appelle rivière Jésus ou rivière des Mille-Iles.

Ce nom de Mille-Iles, viendrait notamment de la Seigneurie des Mille-Iles, que les Recherches historiques de 1915 situent au nord ouest de l'île Jésus, et également des îles qu'on y retrouve.

"Ce nom de Mille-Iles, disent les Recherches, lui vient de la quantité presque innombrable d'îles qui la séparent de l'île Jésus..."

Dans les Annales thérésiennes de 1882-1886, on dit de la Seigneurie des Mille-Iles:

"Le fief des Mille-Iles y fut érigé le 24 septembre 1683 en vertu d'une concession faite par MM. de la Barre et Desmeules au sieur Michel-Sidrac Dugué, de Boisbriand, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine entretenu en ce pays par Sa Majesté, des terres qui sont à commencer où finit la concession du sieur Daulier des Landes dans la rivière Jésus, jusqu'à trois lieues au-dessus en montant la rivière, et trois lieues de profondeur, avec les îles, îlets et battures qui se trouveront au-de-

vant des dites trois lieues, de front."

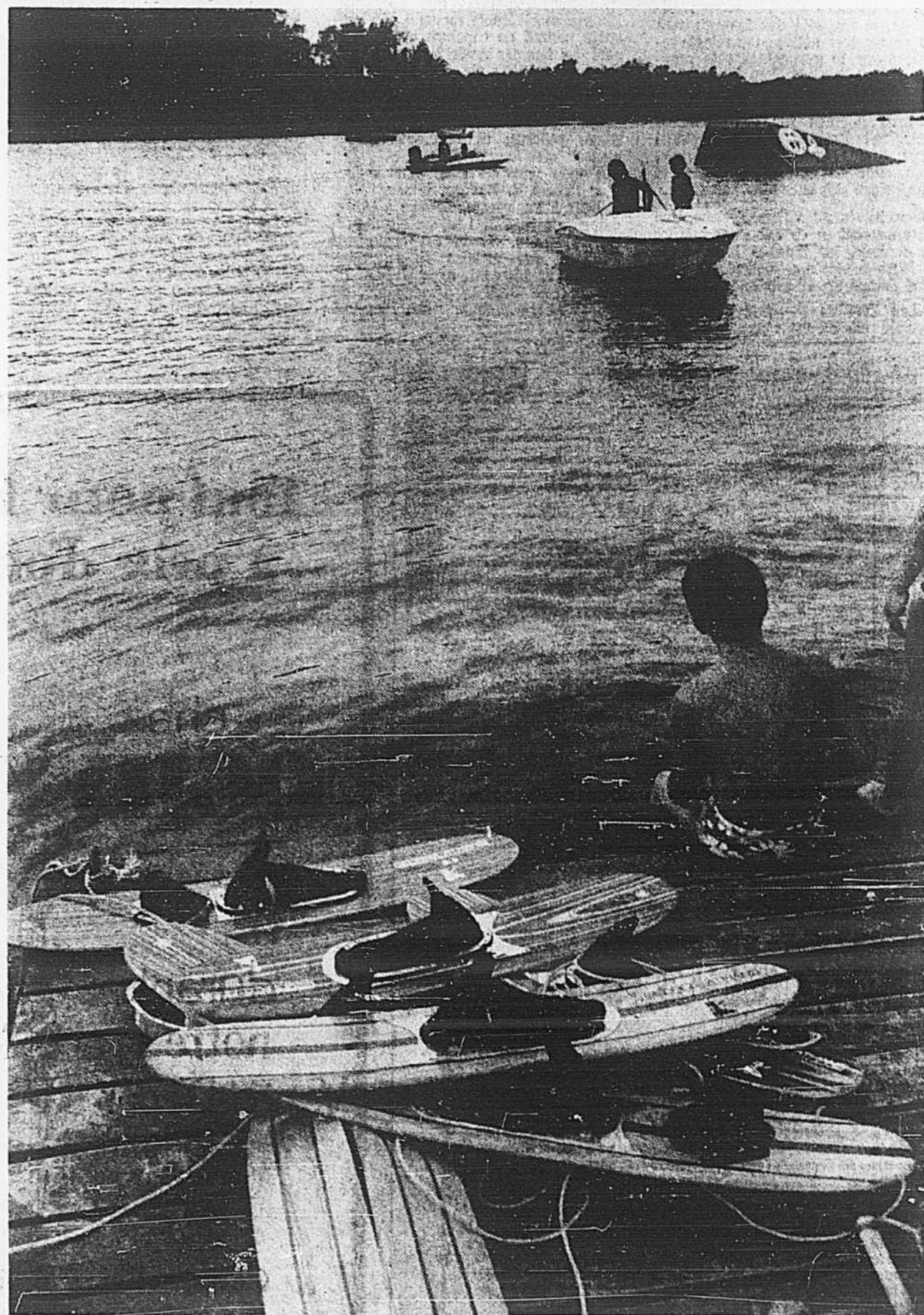
Ces trois lieues devaient plus tard s'accroître considérablement pour comprendre ce qui est aujourd'hui la ville de Sainte-Thérèse, Boisbriand, une partie de Saint-Janvier, de Saint-Augustin et de Saint-Eustache.

La Seigneurie de Terrebonne, cote à cote à celle des Mille-Iles, fut concédée à M. Daulier des Landes le 23 décembre 1673.

Charles Gareau dans son Aperçu historique de Terrebonne, en 1927, décrit la Seigneurie de Terrebonne comme étant située sur le côté nord de la rivière des Mille-Iles, vis-à-vis Saint-François-de-Sales, à un "endroit idéal pour l'établissement d'une colonie, étant donné la richesse du sol qui longeait la splendide rivière..."

Une partie de la Seigneurie de Terrebonne, qui s'étendait vers le nord jusqu'à Sainte-Sophie et vers l'est jusqu'à Bois-des-Filion, était située sur l'île du Moulin dans la rivière.

L'île du Moulin, achetée par le ministère des Affaires culturelles en 1973, avait été vendue à Joseph Masson en 1832. M. Masson y a fait construire des moulins et des bâtiments dont certains existent toujours.



Malgré la pollution de la rivière, on y retrouve plusieurs adeptes de sports nautiques comme ici à Sainte-Rose.

Depuis 20 ans, le "progrès" la dégrade...

par André CHENIER

Semée d'une myriade de petites îles, cette rivière, la plus au nord des deux rivières issues du lac des Deux-Montagnes, serait sans doute la plus propice à toutes les entreprises de récréation si la majeure partie de ses eaux ne venaient de l'Outaouais, avec ce que cela comporte, et si l'urbanisation et l'industrialisation n'y avaient encore aggravé les problèmes de pollution. Les débordements printaniers n'arrangent rien.

Ses eaux sont mieux oxygénées que celles de l'Outaouais mais les substances nutritives et les coliformes y dépassent, quantitativement, ceux du lac des Deux-Montagnes. Solides en suspension ou solides dissous y sont également plus abondants.

C'est que la rivière traverse une région modérément agricole mais fortement résidentielle et industrielle, celle de Laval, sur sa rive sud. Le bassin de ce cours d'eau, qui baigne cinq des 14 ex-municipalités formant aujourd'hui Laval (Laval-Ouest, Fabreville, Ste-Rose, Auteuil et St-François), plus les municipa-

lités de Saint-Eustache, Bois-des-Filion, Rosemère et Terrebonne pour un total de plus de 110,000 personnes, reçoit aussi les apports de quatre rivières qui créent une grande turbidité: les rivières Mascouche, aux Chiens, Chicot et des Chênes.

Le développement urbain et industriel, qui s'amplifiera vraisemblablement en direction de Mirabel, a dégradé la rivière des Mille-Iles et ses rives depuis au moins 1954.

Cette zone est bordée de nombreux chalets et comptait onze plages en 1972 mais ces plages n'étaient plus guère fréquentées que pour les pique-niques.

Bien que la rivière, par ses quelques rapides, ait de grandes possibilités de réoxygénation, ses eaux, encombrées de matières organiques en suspension ou en solution, ne sont guère attrayantes et leur qualité bactériologique interdit nettement la baignade. Les îles boisées, toutefois, peuvent servir de sanctuaires d'oiseaux ou de petits parcs et le tout conserve un certain cachet.

LUNDI: La Richelieu



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Une boutique s'ouvre sous nos yeux

C'est dans une atmosphère de fête et d'élégance que la maison Eaton ouvrait sa nouvelle boutique "Numéro Un". Six mannequins et deux animateurs se partageaient la tâche de créer cette boutique sous les yeux attentifs du public. Phase par phase les "acteurs" du moment ont dévoilé ce que serait cette boutique et son contenu. Dans un cadre sobre et élégant les 25-40 ans trouveront tout à la fois. Du livre de cuisine au récent gadget en passant par tous les accessoires actuels voilà ce que se propose la boutique au décor de bois naturel et de plantes vertes. Ci-dessus les mannequins présentent le groupe des "chlorophylles", ensembles de tricot rayés avec jupes unies ou à carreaux. A l'extrême gauche on reconnaît Pierre Daoust, de la maison, transformé en animateur pour l'occasion, qui donne la réplique à Peter Glen, à droite, venu spécialement de New York pour l'inauguration.

La sexualité se porte bien dans les foyers américains

New-York (UPI) — Une vaste enquête menée auprès des femmes américaines révèle que la sexualité est en plein épanouissement dans les foyers américains.

Cette étude-questionnaire à laquelle ont participé 100.000 femmes est sans doute la plus considérable qui ait été tentée jusqu'à maintenant.

Toutes les données recueillies deviennent la propriété de l'Institut de sexologie de l'Université Indiana d'où le fameux rapport Kinsey était sorti il y a 22 ans. Ce rapport avait été rédigé après une enquête menée auprès de 8.000 femmes pour connaître le comportement de la femme devant la sexualité.

Le magazine Redbook s'est emparé de cette enquête et publie, dans une première tranche, quelques observations relatives au comportement sexuel des femmes mariées. Le mois prochain, on abordera les relations

pré-maritales et le comportement des femmes seules, divorcées ou veuves vis-à-vis la sexualité.

Des femmes satisfaites

Cinq constatations majeures se dégagent des 80 réponses reçues à autant de questions posées:

- la satisfaction sexuelle est étroitement liée au degré de foi religieuse de la femme, plus une femme est croyante, plus elle trouve de satisfaction dans ses relations avec son mari
- sans considération pour le temps qu'elles ont été mariées, que ce soit un an ou dix ans, un pourcentage élevé et persistant de femmes (7 sur 10) se disent satisfaites ou très satisfaites de leur vie sexuelle avec leur mari
- la sexualité orale, une expérience universelle, est pratiquée par à peu près toutes les femmes, 9 sur 10 pour

les femmes qui n'ont pas atteint 40 ans, 8 sur 10 pour les femmes de plus de 40 ans

- indépendamment de l'âge, du milieu, du revenu ou des croyances religieuses, la majorité des femmes sont des partenaires actives dans l'acte sexuel; 6 sur 10 avouent qu'elles prennent l'initiative de l'opération, une fois sur deux
- trois femmes sur dix déclarent avoir fait l'amour avec leur mari après avoir fumé de la marijuana, mais dans ce groupe, cependant le pourcentage des jeunes est plus élevé.

Les chercheurs affirment donc, contrairement à ce qui s'est souvent dit et écrit, les femmes insatisfaites de leurs relations sexuelles avec leur mari demeurent en minorité.

"Les données prouvent que la vie sexuelle est en plein épanouissement

dans les foyers américains, à moins qu'il se trouve quelqu'un pour croire que 100.000 femmes aient pu mentir" commente le rapport.

Le magazine croit que l'échantillonnage considérable recueilli par l'enquête permet de conclure que la plupart des femmes américaines sont satisfaites de leur vie sexuelle. "Elles représentent une partie importante de la société américaine par l'âge, l'éducation, le milieu, le métier, l'appartenance politique et la croyance religieuse" note le rapport.

L'étude avait été conçue par le docteur Robert R. Bell, professeur de sociologie à l'université Temple à Philadelphie. Robert J. Levin a ensuite dirigé l'enquête. Levin est également l'éditeur des articles du magazine Redbook et coauteur, avec William H. Masters et Virginia E. Johnson, de l'ouvrage intitulé "The Pleasure Bond".

S.O.S. garderies dénonce le programme du CSSMM

par Cécile BROUSSEAU

Au cours d'une conférence de presse qui avait lieu hier à son local de la rue de Lorimier, S.O.S. garderies a verbalement dénoncé le programme mis sur pied par le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.

Dans un communiqué remis à la presse, S.O.S. garderie accuse le CSSMM de n'avoir tenu aucun compte du protocole d'entente convenu à la suite des deux occupations, des manifestations et conférences de presse, protocole qui avait laissé espérer une meilleure compréhension du problème des garderies.

Mmes Christiane Sauvé et Colette Chatillon, porte-parole de S.O.S. garderies en tant que parente et coordonnatrice, ont déclaré aux journalistes que le programme du centre avait été boycotté par toutes les garderies à but non lucratif, parce qu'il allait à l'encontre de l'objectif même d'une garderie.

Un programme discret

En fait, le programme mis sur pied par le CSSMM consistait à procurer une aide pécuniaire aux parents ayant un ou des enfants en garderie, mais à la condition que les parents et l'enfant se soumettent à des entrevues.

"De façon concrète, a expliqué Mme Sauvé, cela veut dire que le CSSMM a tout simplement tenté de faire une sélection, c'est-à-dire de favoriser les enfants des familles en train de se détériorer. Le centre a même refusé à S.O.S. des garanties minimales comme de consentir à ce que les entrevues se fassent à la garderie ou de lui assurer que ces parents ne deviendraient pas des clients du CSSMM".

Le programme a été élaboré de façon si discrète que très peu de personnes ont été mises au courant et qu'il a été impossible de connaître le montant dont il disposait.

Mme Colette Chatillon a déclaré, pour sa part, que par ce programme, niant dans les faits le droit des familles québécoises aux garderies accessibles, le CSSMM dévoilait ses véritables intérêts.

S.O.S. garderies considère que ce programme est tellement sélectif que peu ou pas d'argent ne sera effectivement dépensé pour aider les garderies et qu'il a l'avantage de rejoindre les objectifs du plan Bacon.

"D'ailleurs, le plan Bacon n'aide nullement les garderies à but non lucratif, puisque les garderies privées profitent des mêmes avantages" a avancé une parente d'enfant fréquentant S.O.S.

Peu de réponses

Ce programme mis sur pied en avril et qui se termine le 23 août aura connu peu de succès puisque, selon les informations de S.O.S. garderies, seulement sept demandes sont parvenues au CSSMM.

"Voilà donc encore la preuve, précise le communiqué, que le gouvernement Bourassa préfère gaspiller les fonds publics en mettant sur pied des programmes trompe-l'œil plutôt que de répondre réellement aux besoins des familles québécoises."

"Les garderies sont indispensables à notre époque où la plupart des femmes travaillent à l'extérieur. Pourquoi

faut-il que le CSSMM impose des entrevues aux parents pour leur permettre d'obtenir de l'argent? Il serait tellement plus simple d'accorder des subventions aux garderies. S.O.S. ne réclame qu'un minimum si on compare ce qu'il en coûte aujourd'hui par jour pour un enfant dans une colonie de vacances, ce que nous réclamons est minime", constate Colette Chatillon.

"S.O.S. garderies n'abandonne pourtant pas la lutte. Peut-être ce fiasco d'un programme qui a sûrement coûté cher en personnel et en argent, nous permettra-t-il de reprendre les négociations pour en arriver à une entente", conclut Christiane Sauvé.

Diabétiques et hypoglycémiques

WASHINGTON (PA) — Tous les diabétiques devraient être avisés, par un étiquetage approprié, que les hypoglycémiques (comprimés qui doivent réduire le taux de sucre dans le sang) doublent les risques de maladies cardiaques mortelles.

C'est ce qu'exigeait cette semaine le Dr Sidney Wolfe, du Ralph Nader Health Research Fund, au cours d'une enquête publique de la Food and Drug Administration (USA) sur une nouvelle forme d'étiquetage pour les hypoglycémiques.

Le Dr Wolfe a ajouté que le gouvernement, la profession médicale et les compagnies de produits pharmaceutiques sont également responsables d'un délai de cinq ans dans la formulation de nouvelles étiquettes. Il a aussi demandé que les médecins soient forcés d'exiger l'approbation écrite de leur client avant de prescrire des hypoglycémiques.

Pour sa part, la compagnie Upjohn a déclaré que l'étiquetage proposé pour l'ensemble des hypoglycémiques n'apparaissait "ni opportun, ni susceptible d'informer le malade, et conséquemment s'avérerait trompeur."

Il y a cinq ans, le University Group Diabetes Program a fait connaître le résultat de recherches indiquant que les hypoglycémiques doublent les risques de maladies cardiovasculaires et peuvent entraîner prématurément la mort de 10.000 à 15.000 diabétiques chaque année.

Un conflit d'intérêt

A Montréal, le directeur médical de Ciba-Geigy a déclaré que sa compagnie ne vendait aucun hypoglycémiant au Canada.

Il a ajouté que, de toute évidence, "nous assistons de nouveau à un conflit d'intérêt, attendu que certains soutiennent que les hypoglycémiques accroissent les risques de mortalité et que d'autres affirment que non." Prohiber la vente de ces produits "serait peut-être une mesure trop radicale pour l'instant".

Le directeur médical de Ciba-Geigy souligne aussi qu'il appartient au médecin traitant de décider si son malade diabétique peut prendre ou non des hypoglycémiques.

285-7111

c'est donc un beau
numéro...

- Il vous trouve du personnel
- Il fait louer des logements
- Il aide à vendre une voiture
- Il trouve un compagnon de voyage ou un associé
- Il fait vendre des piscines, des skis, des chiens...

Il fait bien d'autres choses encore. Parce que c'est le numéro des petites annonces de LA PRESSE

P.S. N'oubliez pas :

285-7111

c'est donc un beau numéro !

la presse

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
**MARION
ROBIC & ROBIC**
2100, Drummond, Montréal 107
Téléphone 288-2152

petites annonces

ou commandant votre annonce, vous n'avez
qu'à donner votre numéro de carte

CHARGEX

Pennington's
...la mode dans les TAILLES 14 1/2 à 32 1/2
TAILLES 18 à 24
TAILLES 38 à 52
IL EST DE PLUS EN PLUS FACILE DE
TROUVER DES CRÉATIONS
EXCEPTIONNELLES DANS LES TAILLES
RAPPROCHONS DE VOUS.
28 AOÛT
PLACE VERTU

MOYEN D'EXPRESSION

C'est vrai: un tableau vaut bien mille mots — il exprime les qualités et le caractère propre de celui qui l'a choisi pour son foyer. La Galerie Royale offre maintenant aux Montréalais l'occasion inespérée de s'exprimer au moyen d'une œuvre originale de qualité. Des centaines de tableaux, œuvres de plusieurs artistes du Canada et de l'étranger, sont offerts à des prix exceptionnels: des œuvres valant à l'origine \$275 sont offertes à \$90. D'autres, dont le prix marqué est \$625, sont offertes à \$215. Une liquidation à ces prix et de cette ampleur, faite avec la collaboration des artistes de la galerie qui pourront, de ce coup, mieux se faire connaître, est faite en prévision de l'arrivée prochaine de nouvelles acquisitions. Les tableaux offerts portent sur tous les sujets: scènes des Cantons de l'Est et de la Vallée de Châteauguay, scènes typiques de Québec et de Montréal, forêts des Laurentides, portraits... en plus, un choix exceptionnel de toiles d'artistes européens au style et au sujet variés. Chaque tableau s'accompagne d'un certificat d'authenticité et d'une biographie de l'artiste; il comporte, en plus, une garantie d'échange de 5 ans, exclusive à la Galerie Royale. Vous y trouverez sans doute le tableau qui exprime votre personnalité, qui est la reflet de votre nature. La Galerie Royale, 1420 ouest, rue Sherbrooke (coin Bishop) 845-4383. Facilités sans frais supplémentaires, chèques personnels, cartes Charge, Master Charge et American Express. Toute personne peut maintenant se permettre un placement de valeur et de beauté immortelle — ne manquez pas l'occasion de vous exprimer à travers la beauté d'une œuvre d'art sans prix.
Lun. à jeu: 9h - 18h; ven: 9h - 21h; sam: 9h - 17h.

Tout pour la maison à prix d'occasion

chez
OGILVY

durant
notre
Vente-Décor



Centreville • Fairview • Anjou

OGILVY

mon œil sur montreal

PAR DOLLARD PERREAULT

Compter sur ses propres moyens

Les Montréalais commencent à s'habituer à ne compter que sur leurs propres moyens pour aller travailler.

Depuis plusieurs années, les interruptions du transport en commun ont été si fréquentes! C'est toujours le même scénario qui se déroule à chaque négociation collective: la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal attend que Québec intervienne afin d'obtenir une subvention pour payer une partie des augmentations de salaire.

Telle est la politique du transport en commun dans le Québec. On force les gens à ne compter que sur leurs propres moyens, avec le résultat que le nombre d'usagers du transport en commun diminue ou tout au moins n'augmente pas suffisamment pour compenser l'augmentation des coûts d'exploitation et que le service devient de plus en plus déficitaire.

Festival d'Hemmingford

Pour la cinquième année

consécutif, Hemmingford présente son Festival de la pomme, demain.

Toute la journée, des produits agricoles seront offerts au marché local; il y aura exposition de pièces d'antiquité et visites guidées, en autocar, des vergers, des entrepôts et de la cidrerie locale.

A midi, il y aura couronnement de la reine du festival et à 14h, un défilé de chars allégoriques; à 14h30, un concours de tartes de pommes et vente aux enchères; pour les enfants, spectacles de chevaux; à 16h, concours de cerfs-volants; à 16h30, dîner froid, à 20h, danse en plein air.

Conditionnement physique

Le Centre aérobie invite les adultes à s'inscrire à ses programmes d'automne offrant plus de 50 cours de conditionnement physique et 30 cours de natation, en 15 endroits différents, à Montréal, Laval et sur la Rive sud.

Pour renseignements additionnels: Centre aérobie, hôpital Notre-Dame de Montréal, 876-7291 ou 524-6812.

Qu'est-ce que la modestie?

Lorsqu'il fut tout d'abord question de tenir les Jeux olympiques à Montréal, le maire Jean Drapeau plaça sa cause en disant qu'il voulait organiser des jeux avec des installations modestes, inaugurer en quelque sorte une nouvelle ère dans laquelle même les pays pauvres pourraient dorénavant se permettre d'organiser les Jeux olympiques.

On sait maintenant que le coût des jeux de Montréal ne sera pas très loin du milliard de dollars, tous comptes faits.

Que serait-ce donc si M. Drapeau avait eu en tête des projets extravagants? Modestie, extravagance... que signifient ces deux mots? C'est très subjectif, comme on le voit.

Devinette

Fort amusante cette petite guerre des antennes de Rimouski. Elle retient l'attention et donne l'impression que le gouvernement du Québec est prêt à recourir aux grands moyens pour défendre sa souveraineté culturelle.

Seulement, ce ne seront pas les petites ruses employées pour déjouer le grand frère d'Ottawa qui régleront finalement le problème.

Deviner qui l'emportera finalement?

vos horoscope

AGENCE SCHREIBER

LES ENFANTS NES CE JOUR seront doués d'un discernement limpide, d'une clarté de jugement et d'expression et de talents littéraires ou artistiques. Ils risquent d'être vaniteux et susceptibles. Ils souffriront d'un excès d'amour-propre et de cabotisme. Ils pourront probablement devenir des artistes célèbres.

♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Etat de surexcitation, ce qui peut avoir des répercussions sur votre santé et se traduire par une excitation hépatique: dilatation du foie. Tendance aux boutons de fièvre, abcès, furoncles. Votre alimentation doit être surveillée; évitez graisses et sucreries.

♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Ne vous engagez pas à l'aveuglette dans des groupements sociaux, politiques ou de tendances philosophiques; vous risquez de voir votre bonne foi surprise par des éléments de très peu de valeur. L'activité physique que vous déploierez contribuera à améliorer votre santé.

♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Vos désirs pourraient se trouver, momentanément, contrariés. Attendez-vous à des retards et à des entraves de toutes sortes. Cette période n'est pas à choisir pour faire des démarches importantes. La meilleure tactique pour neutraliser les influences cosmiques défavorables est de vous cantonner dans la routine.

♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Travail favorisé. Il faudra vous concentrer et réfléchir avant de prendre des engagements importants ou à long terme. Occasions à saisir au vol. Situation matérielle fluctuante en raison des dépenses continues dont quelques-unes imprévues.

♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Empêchements: des accords tardent à venir, des permissions sont difficiles à

obtenir. Ne vous découragez pas, tout sera bientôt plus facile et vous ferez face à vos engagements avec plus de sérénité. Agissez avec méthode, réglez les petites questions.

♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Prenez des initiatives. Vous pouvez compter sur des appuis et des encouragements. Situation matérielle favorisée, négociations et opérations rentables, possibilité d'investissements. Ne faites pas de frais inutiles. Bons rapports avec vos supérieurs.

♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Possibilité de faire des progrès, de vous affirmer, de régler vos problèmes. Vous vous adapterez aux changements ou aux nouveautés, ce qui tournera à votre avantage. Une plus grande disponibilité d'argent vous permettra de régler les questions en instance.

♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Circonstances heureuses: vous pourrez prendre des décisions et des initiatives, faire un bon placement. Montrez-vous aimables mais réservés avec vos collègues, n'évaluez pas vos succès, ne prenez pas part aux discussions. Bons rapports avec les autorités.

Comment faire sauter le bouchon

OTTAWA (PC) — Dans les vieux films d'Hollywood, le "jeune premier" savait toujours exactement comment faire sauter le bouchon de liège de la bouteille de champagne.

Mais comme les Canadiens ne boivent pas du champagne tous les jours, ils ne semblent pas avoir la même facilité, plusieurs héritent même du bouchon sans pouvoir boire une seule goutte du divin nectar.

En tout cas, le ministère fédéral de la Consommation semble prendre la chose très au sérieux puisque certains de ses responsables ont rencontré des représentants de l'Institut canadien du vin afin

de mettre au point un texte devant apparaître sur les étiquettes des bouteilles, et expliquant la façon de faire sauter le bouchon.

Présentement, les étiquettes sur les bouteilles de vin pétillant préviennent simplement le consommateur que le contenu de la bouteille est sous pression et de faire attention en enlevant le bouchon.

Un porte-parole du ministère a expliqué qu'une bouteille de vin pétillant devrait être réfrigérée quelques heures avant d'être servie. Au moment d'enlever l'obturateur, placez une main sur le bouchon et utilisez l'autre pour défaire le fil, puis soulevez doucement le bouchon.

au soleil. Plates et rouges, tenant à la peau par une extrémité, ces verrues peuvent causer des malaises, piquer et même brûler et devenir, dans certains cas, le foyer de cancers. Il ne faut pas hésiter à les faire enlever.

Les personnes qui sont susceptibles de développer ce genre de verrues pendant l'été devraient prendre la précaution de ne pas trop s'exposer au soleil, de toujours porter un chapeau à larges bords et de protéger la peau du visage avec une lotion appropriée.

Le soleil a pour effet d'activer la croissance de ces nodules. En protégeant la peau contre les rayons ardents, on diminue les chances de voir réapparaître à chaque saison ces verrues que d'aucuns jugent disgracieuses au point d'en développer un complexe.

MEDECINE D'AUJOURD'HUI

Les verrues au visage

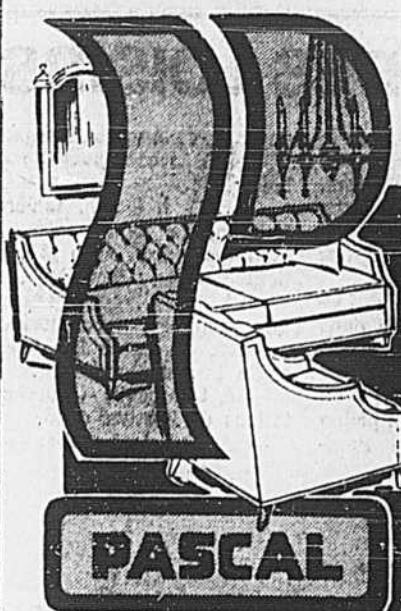
"J'ai deux petites excroissances au visage; cela ressemble à des verrues, mais le médecin appelle cela des keratoses. Je n'ai que 35 ans et je suis affligé de ces marques depuis 15 ans. Dois-je les faire enlever?"

Voilà, en résumé, le type de plaintes qu'entendent souvent les médecins. Règle générale, les gens s'inquiètent de la possibilité que ces verrues ne deviennent cancéreuses.

Ces verrues affligent particulièrement les personnes au teint foncé, aux cheveux noirs, qui ont la

peau huileuse. Si les gens qui ont de telles excroissances au visage sont vraiment incommodés, sur le plan esthétique, elles peuvent facilement les faire enlever par un dermatologue.

Un autre type de verrues par contre est plus fréquent chez les personnes plus âgées. Ces verrues apparaissent le plus souvent au visage de gens qui ont passé la majeure partie de leur vie au grand air, comme les fermiers ou les marins, dont le travail les expose pendant de longues périodes

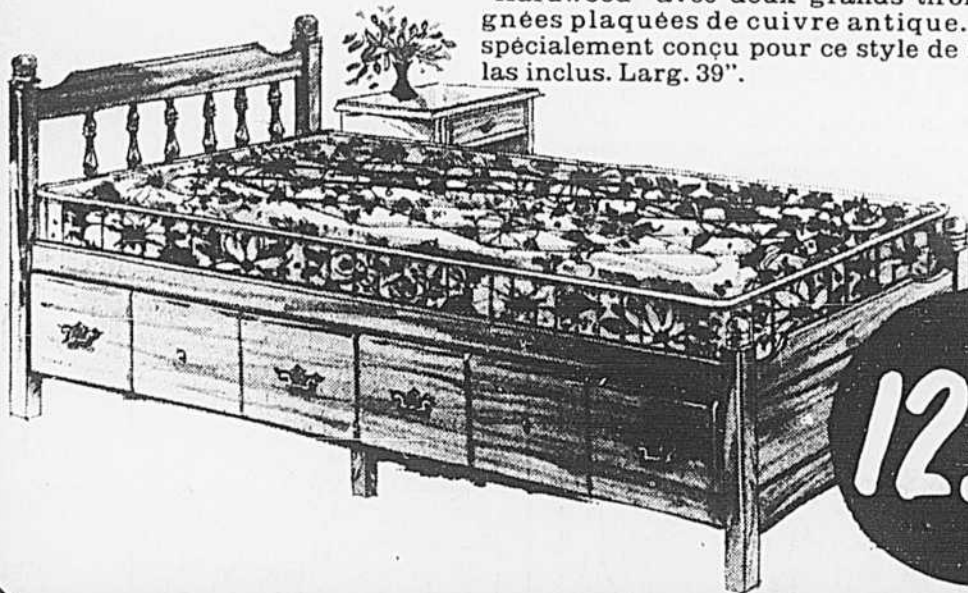


CE WEEK-END RENDEZ-NOUS VISITE

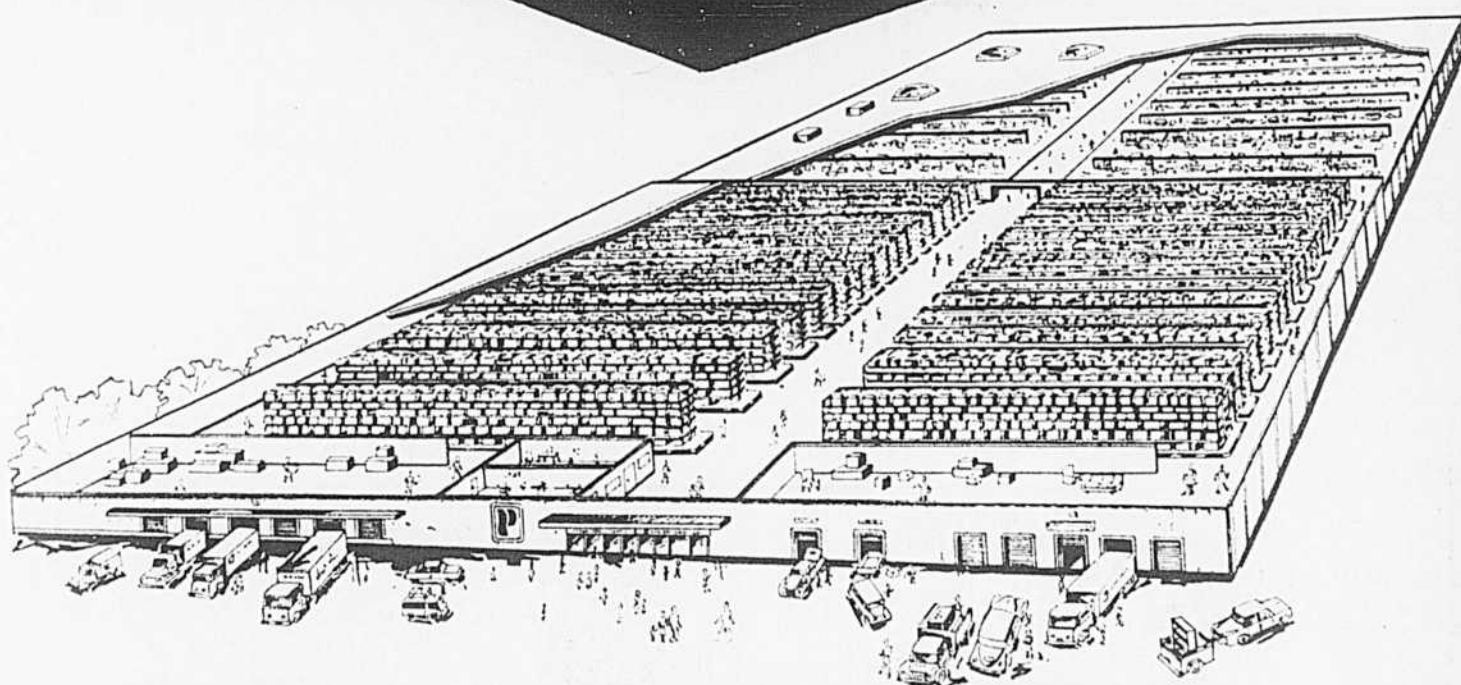
Vendredi. Samedi et Lundi exclusivement!

LIT D'OFFICIER — 39" par King-Koil

En bois d'érable de qualité supérieure de "Hardwood" avec deux grands tiroirs à poignées plaquées de cuivre antique. Matelas spécialement conçu pour ce style de lit. Matelas inclus. Larg. 39".



123.66



PASCAL ACTUELLEMENT...

Possède les plus gigantesques entrepôts, annexés à des salles d'exposition, qui sont pourvus d'une quantité considérable de marchandise sélectionnée et variée, disponible immédiatement. Selon le bon vouloir du client la marchandise peut être emportée ou livrée quelques jours plus tard.

Il n'y a aucun problème s'il vous faut décorer votre logis, il vous suffit d'observer notre exposition, et choisir ce qu'il vous convient. Notre système ultra rapide nous permettra de vous mettre en possession de votre marchandise dès que vous en aurez accompli le choix.

Vous ne trouverez nul autre magasin au Canada possédant un aussi important inventaire groupé dans un seul espace.



Termes pratiques pour s'adapter à votre budget

• MASTER CHARGE
• CHARGE
• PASCAL
QUICK CHARGE ou termes prolongés.

2 immenses entrepôts- salles d'exposition

EST
Jean-Talon
près des
Galeries d'Anjou

OUEST
Côte-Vertu
au Centre d'Achats
Le Bazar

LA METHODE D'ACHAT PASCAL

entrepôt - salle
d'exposition

Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettrons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrons économiquement et rapidement.

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar — 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

MOT-MYSTÈRE

ARMÉE — Un mot de 8 lettres

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
R	I	V	R	E	S	N	U	C	R	E	H	C	R	A
A	V	A	N	T	A	I	H	N	A	P	A	L	M	K
N	I	G	N	E	P	T	L	E	I	N	A	E	P	O
N	S	S	V	S	E	R	A	T	A	T	O	R	I	O
I	E	E	A	I	R	O	N	P	R	U	U	N	L	Z
A	R	L	T	R	O	F	O	E	H	A	M	B	U	A
T	V	R	E	P	O	S	K	A	R	E	S	E	M	B
E	A	N	E	I	T	N	S	O	R	E	H	I	E	M
P	I	Q	U	E	U	T	O	M	M	Y	N	L	O	L
E	A	T	C	B	E	T	U	O	C	E	O	R	R	E
A	L	V	E	L	D	R	B	D	R	S	I	E	D	P
S	R	O	O	E	L	E	G	O	I	O	E	P	R	P
S	E	M	R	I	O	M	G	A	N	A	N	E	E	A
E	U	E	E	N	S	A	P	E	N	D	R	D	P	K
M	T	E	S	S	E	L	B	I	C	O	T	S	E	E

AME	CANON	HASTE	ORDRE	SALVE
APPEL	CIBLE	HEAUME	PARTI	SAPE
ARCHER	EBLE	HEROS	PAVOIS	SAPER
ARES	ECOUTE	IANA	PEAN	SERVIR
ARME	ECU	ISOLE	PETAINE	SOLDE
AVANT	ENGIN	KEPI	PILUM	TOMMY
BAZOOKA	ENROLE	MESS	PIQUE	TREVE
BLESSE	EPEE	MINER	POSTE	TUER
BOND	ESTOC	MORION	RAID	UHLAN
BUNKER	FORT	NAPALM	REPOSI	VISER
BUTIN	FORTIN	ONAGRE	RONDE	

Solution du dernier problème: SANG

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous restent composent le mot-mystère

AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

CE SOIR: — à 8 h 30, soirée consacrée au Portugal, avec diaporama et commentaires, à "l'Accord", 286 est, rue Ste-Catherine, à l'intention des Néo-Québécois et des Québécois (866-0111).

— **Fêtes de St-Henri:** — visite du train historique dans la cour du Pacifique Canadien, rue St-Antoine (en face de l'Imperial Tobacco); — à 8 h du soir, danse en pleine rue St-Antoine, entre Rose-

de-Lima et Agnès, et au parc St-Henri, avec épluchette de blé d'Inde.

— De 6 h à 9 h, célébration du 2e anniversaire du Mail Cavendish, avec la participation des "Alouettes".

— A 8 h 15, concert ethnique Campbell, avec musique western, au carré Dominion, angle Peel et Dorchester.

— A Longueuil; — manifestations du Festival d'été.

— A Cité de LaSalle: — à

8 h 30, soirée de cinéma, au parc Maher, avec "Frissons garantis", en français.

— A St-Hubert; — à 8 h, au parc Immaculée-Conception, angle Rochelleau et Emard, ouverture de la grande tombola (demain, dès 1 h de l'après-midi).

DEMAIN: — à 8 h du matin, en face de la discothèque "l'Odyssée", 6411 ouest, boul. Gouin, à Cartierville, signal du départ du 6e Cyclo-Tour "CCM" du Québec, avec la participation de quelque 500 cyclistes amateurs (684-9694).

— **Epluchettes de blé d'Inde:** — à 8 h du soir, avec les Loisirs des Postes de Montréal, à la plage Roger de Ste-Marthe-sur-le-Lac; — à la Villa "la Bonne Entente" du lac Charlebois, près de Ste-Marguerite (937-8941).

A TERRE DES HOMMES
Ce soir, — à 8 h 30, grand spectacle à la Place des Nations, avec "Beau Domage", Raoul Duguay et Ti-Jean Carignan.

— Au Kiosque international: — à 6 h 30, musique po-

pulaire et danse grecque; — 8 h, fanfare "les Vaillants".
— A la Ronde: — à 8 h, soirée de danses québécoises, au "Village canadien"; — à 8 h et 10 h, au Jardin des Étoiles, spectacle avec Nanette Workman.
Demain: — à 2 h, sur le site, fanfare "les Olympiques"; — à la Place de la Joie: — à 12 h 30, 1 h 30, 2 h 30 et 3 h 30, Stage Band de St-Luc; — à 8 h, soirée de danse de l'Ago d'Or; — au Kiosque international: — à 2 h et 3 h 30, groupe ethnique japonais; — à 5 h et 6 h, Ballet folklorique de Mexico; — à 8 h, concert avec le chœur "les Amis de la Chanson"; — A la Ronde: — à 5 h, fanfare "les Olympiques"; — à 1 h 30, 2 h 30, 3 h 30, 7 h 30 et 8 h 30, au lac des Dauphins, Steel Band de Trinidad; — à 9 h et 11 h, au Jardin des Étoiles, spectacles avec Nanette Workman; — à 10 h, grand feu d'artifice.

En bref...

Demain, à 8h30, à "L'Accord", 286 est, rue Ste-Catherine, ce sera la soirée dansante du samedi, avec discothèque, pour les Néo-Québécois et les Québécois. Dimanche, il y aura visite à Terre des Hommes, avec départ de "l'Accord", à 12 h 30, et souper au restaurant Bulgare, vers 7h. Renseignements: 866-0111.

La Ligue d'échecs de Mont-

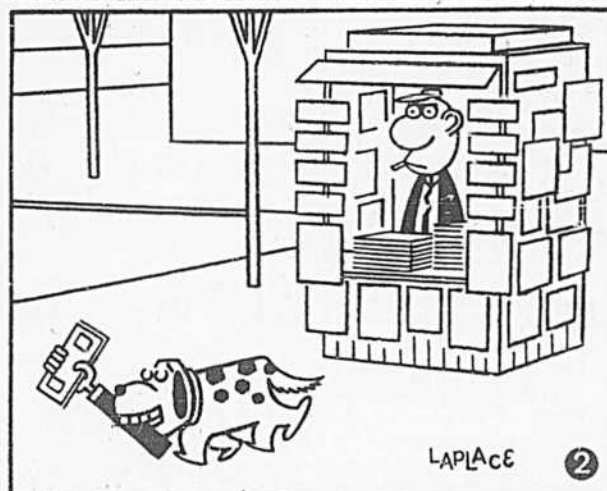
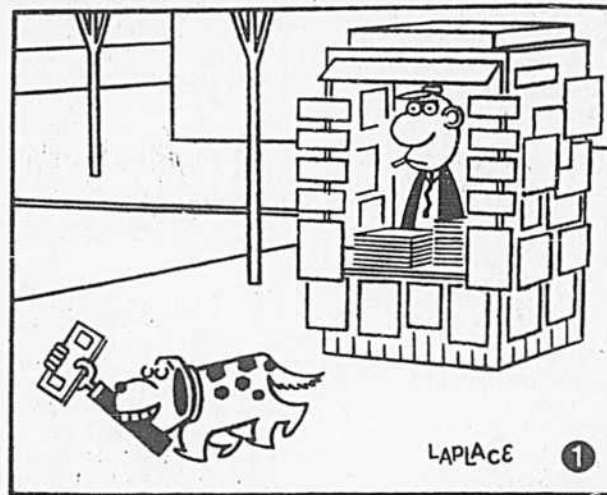
réal tiendra le dimanche 24 août, dès 10 h du matin, son premier mini-tournoi à Verdun. Ces compétitions auront lieu au Centre récréatif municipal, 475, rue de l'Eglise, avec inscription sur place, à 9 h du matin. Pour les moins de 13 ans, ce sera gratuit; pour les 14 ans et plus, il en coûtera \$2. Renseignements: Paul Chartrand (284-0815).



Cette année encore, le "Grand Prix Piloo" a remporté un vif succès dans le centre-ville de Montréal. La côte de la rue Panet (ci-haut) a alors été prise d'assaut par les jeunes qui s'étaient fabriqués des "boîtes à savon" et une foule enthousiaste a suivi la chaude lutte que se sont livrée garçons et fillettes, friands de courses vertigineuses!

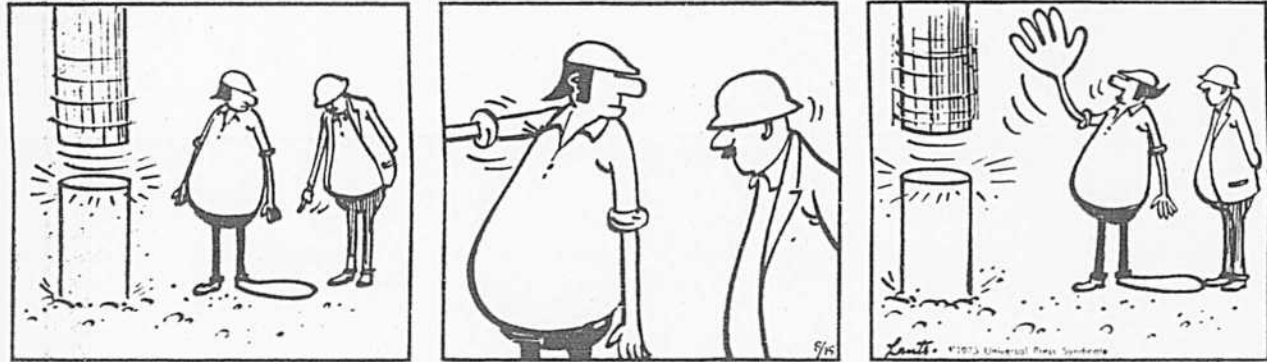
êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.



VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSEES

BASILE



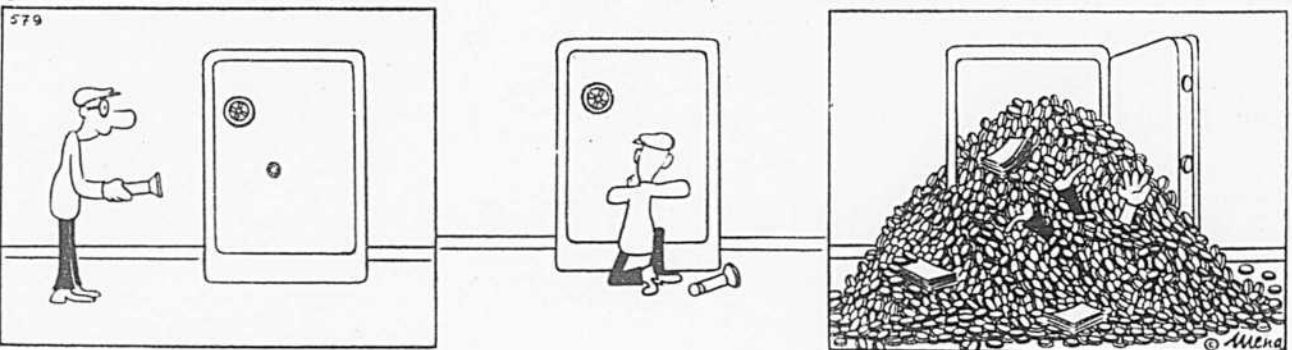
JULIETTE DE MON COEUR



LES NAUFRAGES



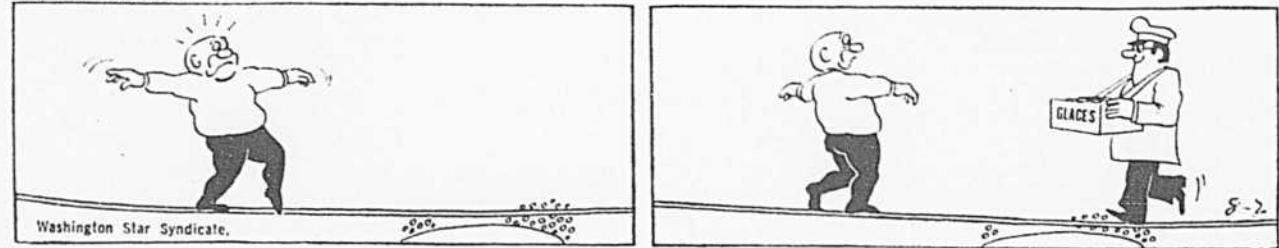
CANDIDE PAR MENA



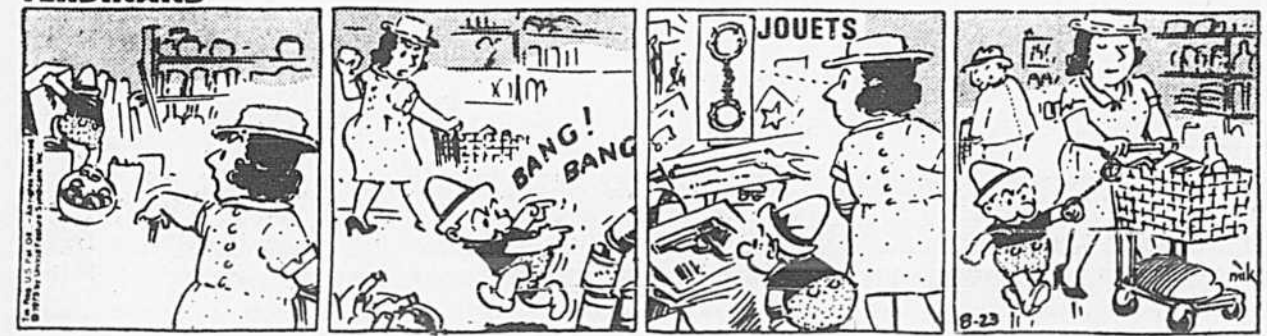
PHILOMÈNE



MON ONCLE



FERDINAND



Levée partielle de l'embargo US contre Cuba

WASHINGTON (UPI, AFP) — Treize ans après avoir décrété un blocus économique total à l'égard du régime de Fidel Castro, les Etats-Unis ont annoncé hier une levée partielle de l'embargo commercial à l'endroit de Cuba.

Les mesures suivantes annoncées par le département d'Etat entrent immédiatement en vigueur :

• Les filiales à l'étranger des sociétés américaines sont autorisées à commercer avec Cuba. Des licences d'exportation seront octroyées cas par cas pour chaque transaction envisagée. L'administration se réserve le droit d'interdire la vente à Cuba de certains produits stratégiques, armes ou

équipements faisant appel à une technologie avancée.

• Les navires de commerce ayant fait escale à Cuba seront, quel que soit leur drapeau, désormais autorisés à se ravitailler en carburant dans les ports des Etats-Unis.

• La législation privant les pays commerçant avec Cuba du bénéfice de l'aide alimentaire américaine sera abrogée.

Dans les milieux officiels, on indique que certains membres influents du Congrès ont été informés au cours des dernières 24 heures des décisions envisagées par l'administration.

La réaction de ces membres du Congrès, parmi lesquels on remarque les sénateurs Kennedy, McGovern et

Javits, est allée de la "compréhension à l'approbation pure et simple", indiquant-on dans ces mêmes milieux.

Par conséquent, l'administration ne s'attend pas que le Congrès s'opposera à la levée partielle de l'embargo contre Cuba.

De son côté, le Premier ministre cubain Fidel Castro a déclaré que la levée partielle de l'embargo économique des Etats-Unis contre Cuba constituait un geste positif de la part du gouvernement de Washington.

Nous accueillons avec satisfaction cette mesure annoncée par le département d'Etat, mais le blocus commercial entre les Etats-Unis et Cuba demeure, a ajouté Fidel Castro.

Le Premier ministre cubain a dé-

claré d'autre part que Cuba était disposé à négocier avec les Etats-Unis avec une absolue sincérité. Cependant, a-t-il ajouté, nous ne pouvons le faire avec un poignard dans la poitrine. Nous négocierons quand seront réunies les conditions d'égalité et de dignité.

Au département d'Etat, on tient à souligner que ces mesures constituent avant tout un geste à l'égard des pays tiers, notamment les pays d'Amérique latine qui ont décidé il y a trois semaines de lever les sanctions multilatérales à l'égard de Cuba lors de la réunion de l'Organisation des Etats américains (OEA) à San José de Costa-Rica.

Les décisions attendues à Washing-

ton n'en constituent pas moins un pas important en vue de la normalisation des relations avec La Havane, que l'on a vu s'amorcer depuis quelque temps déjà.

La levée partielle de l'embargo découle directement des décisions prises à San José. Les Etats-Unis avaient eux-mêmes voté la motion autorisant chaque pays membre à reprendre ses relations économiques et politiques avec Cuba.

Le président Ford ne voit "aucun avantage à maintenir un antagonisme permanent avec Cuba", a déclaré hier M. Ronald Nessen, porte-parole de la Maison-Blanche, à Vail, Colorado, où le président passe ses vacances d'été. Mais, a dit M. Nessen, tout change-

ment dans les relations bilatérales entre Cuba et les Etats-Unis dépendra de l'attitude du gouvernement cubain envers les Etats-Unis.

Il a souligné que ces relations bilatérales comportaient de nombreux problèmes et qu'il ne pouvait pas prédire si et quand il serait possible de commencer à essayer de les résoudre.

A Ottawa, un haut fonctionnaire du ministère du Commerce a affirmé que la décision américaine constituait un pas dans la bonne direction pour le Canada. Il a ajouté que la décision ne l'avait point surpris. Le fonctionnaire a rappelé que l'an dernier deux compagnies américaines faisant affaires au Canada avaient quand même passé outre à l'embargo.

Dacca éconduit les journalistes

DACCA (AP) — Tous les journalistes étrangers arrivés mercredi dans la capitale du Bangladesh devront quitter le pays à l'expiration du visa de 72 heures qui leur a été accordé.

Une quarantaine de journalistes avaient débarqué mercredi des premiers avions autorisés à se poser dans la ville depuis le coup d'Etat qui a renversé la semaine dernière le régime du cheik Mujibur Rahman. Il leur avait été interdit de quitter leur hôtel, et les autorités leur avaient ordonné de repartir immédiatement.

La mesure a été rapportée hier matin. Les correspondants étrangers ont pu sortir de l'hôtel, mais ils ont été avisés qu'ils devraient quitter le pays à l'expiration du visa temporaire de 72 heures qui leur a été délivré à l'aéroport. En outre, aucun autre journaliste ne sera admis dans le pays.

Les informations de presse demeurent soumises à la censure.

Par ailleurs, la radio du Bangladesh, captée à Londres, a annoncé hier la composition du nouveau gouvernement consécutif au coup d'Etat de vendredi dernier, qui a coûté la vie au cheik Mujibur Rahman.

Le président Khondakar Mushtaque Ahmed conserve les portefeuilles de secrétaire à la présidence, de la Défense et de l'Intérieur. Son gouvernement comprend onze membres, et l'ancien ministre de la Pêche, M. About Sayed Chowdhury, devient ministre des Affaires étrangères.

Prague a oublié août 1968

PRAGUE (AFP) — Le septième anniversaire de l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie est passé totalement inaperçu hier à Prague.

Profitant du beau temps, Pragois et touristes ont envahi toute la journée les hauts lieux et les rues de la capitale sans que l'on puisse noter la moindre activité policière inhabituelle. La place Venceslas — en réalité une avenue — qui avait été le théâtre de nombreux incidents pendant la dernière semaine d'août 1968, est depuis plusieurs années transformée en vaste chantier par les travaux du métro de Prague.

D'autre part, l'anniversaire de l'occupation de la Tchécoslovaquie en 1968 est passé sous silence par les quotidiens d'hier.

Sept ans après ce que la terminologie officielle désigne comme l'aide fraternelle des pays membres du pacte de Varsovie, ceux des quotidiens de Prague qui publient chaque jour un petit rappel des événements passés évoquent la naissance du chimiste soviétique Alexandre Vinogradov (1895) et l'adoption de la nouvelle Constitution par l'Assemblée nationale de Bucarest en vertu de laquelle la Roumanie est devenue en 1965 une république socialiste.

Les organes des PC tchécoslovaque et slovaque, Rude Pravo et la Pravda de Bratislava, publient un éditorial identique consacré aux certitudes du socialisme. "La stabilité et le dynamisme (économiques) étant typiques pour tous les pays membres du COMECON, nous devons chercher la substance de cette réalité dans leur appartenance au socialisme", souligne notamment l'éditorial.

En revanche, Tvorba, hebdomadaire du comité central paraissant au milieu de la semaine, a lancé une violente attaque contre les renégats en Tchécoslovaquie qui déplaient leurs activités la main dans la main avec les émigrés politiques réactionnaires.

Dans un article occupant une page entière de grand format et intitulé : les fins logiques du révisionnisme, la revue évoque les mémoires de Josef Smrkovsky et les lettres d'Alexandre Dubcek et celles des écrivains Václav Havel et Ludvík Vaculík, dénonçant le régime Husak et reproduisant par la presse occidentale.

Si en 1968, écrit Tvorba, certaines gens pouvaient encore croire que les Dubcek, Smrkovsky, Goldstuecker et Pelikan avaient servi inconsciemment la tentative de contre-révolution en Tchécoslovaquie et l'offensive internationale anti-soviétique et anti-communiste, uniquement en raison de leurs erreurs et avec de bonnes intentions subjectives, leur activité anti-communiste consciente actuelle est hors de doute.

en bref

Nasser a tenté de se suicider en 67

LE CAIRE (Reuters) — Le président Gamal Abdel Nasser aurait tenté de mettre fin à ses jours en se noyant après la défaite de l'Égypte devant Israël à l'issue de la guerre de 1967, a affirmé, hier, un commentateur égyptien.

Ecrivain dans l'hebdomadaire "El-Mussawar", M. Saleh Gawdat, vice-président de cette publication, affirme que le défunt président égyptien fut empêché de force par ses collaborateurs de mettre son dessein à exécution. Il devait renoncer à son projet à la suite des manifestations qui ont eu lieu les 9 et 10 juin 1967 pour lui demander de revenir sur sa démission.

Le président Nasser est mort d'une crise cardiaque en septembre 1970.

Henry Kissinger reste populaire

NEW YORK (AFP) — M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, conserve la confiance d'une importante majorité des Américains, selon un sondage effectué par l'Institut Louis Harris et publié hier aux Etats-Unis.

Cinquante-six p. cent des personnes interrogées — contre quarante — affirment être satisfaites des initiatives diplomatiques entreprises par M. Kissinger. La cote du secrétaire d'Etat est demeurée égale depuis le mois de mai dernier. Auparavant, elle s'était effritée régulièrement.

Ces données surviennent au moment où M. Kissinger entame une nouvelle mission de paix au Proche-Orient et où d'autres sondages d'opinion indiquent que le soutien de l'opinion publique au président Ford s, en revanche, beaucoup chuté ces dernières semaines.

Dissensions au sein de l'armée argentine

BUENOS AIRES (Reuters) — Certains officiers supérieurs tentent de convaincre la président Isabel Peron de kimoger le commandant en chef des forces armées, le général Alberto Luma Laplane, et le ministre de l'Intérieur, le colonel Vicente Damasco, apprend-on de source informée dans la capitale argentine.

Dans l'hypothèse où la présidente céderait à ces pressions, des officiers supérieurs particulièrement influents dans l'armée et favorables à un coup d'Etat occuperaient des fonctions importantes au sommet de la hiérarchie militaire, indique-t-on de même source. Le pouvoir reviendrait alors à un groupe d'officiers dirigé par le général Jorge Videla, président de l'état-major inter-armes, qui passe pour être favorable à une intervention militaire directe afin de pallier à l'évidente absence de décision au sein de l'exécutif.

Une intervention militaire de ce genre ne manquerait pas d'entraîner une recrudescence des opérations de l'armée contre les mouvements d'extrême-gauche. L'inactivité du gouvernement au cours de ces deux derniers mois a permis aux Montoneros et à l'ERP de se livrer à des actions spectaculaires et sanglantes, comme en témoignent les événements de mercredi à Cordoba.

Bombes américaines disparues en Grèce

ATHENES (AP) — Des bombes destinées à l'aviation ainsi que des munitions d'une valeur de \$3 à \$5 millions, stockées dans la base aérienne américano-grecque de Souda, Crète, ont disparu, a-t-on appris hier de sources proches de l'ambassade des Etats-Unis.

"Les autorités grecques et américaines tentent d'éclaircir ensemble ce mystère", a-t-il été ajouté, sans que la date de la disparition de ces armes ait été précisée.

Toutefois, selon d'autres informateurs, les armes auraient été portées manquantes au cours de la crise cypriste déclenchée il y a 13 mois par l'invasion turque de l'île. La base de Souda, située à la pointe ouest de l'île, est considérée comme l'un des plus importants arsenaux de matériel de guerre de tout le bassin méditerranéen. Elle comprend notamment un très vaste réseau souterrain de dépôts d'armes.

Autonomie pour les Philippines musulmans

MANILLE, (AFP) — Le président philippin Ferdinand Marcos a annoncé hier qu'il avait décidé d'accorder une autonomie virtuelle aux musulmans séparatistes de la région de Mindanao, au sud du pays. Il a indiqué qu'il avait accepté la reddition de deux dirigeants importants des rebelles musulmans, l'ancien juge philippin Abdul Ahmed Lukman et le commandant Al-Hussain Kaluang.

M. Marcos, qui s'adressait aux correspondants étrangers réunis au palais présidentiel de Malacanang, a estimé que le conflit qui depuis trois ans opposait à Mindanao les séparatistes musulmans et les forces gouvernementales était désormais proche de sa conclusion. Cela permettrait à-t-il dit, une unification du pays. On estime que quatre mille personnes ont été tuées pendant cette période. Il a indiqué que l'autonomie virtuelle qu'il avait décidé d'accorder aux musulmans du sud, leur permettrait de participer aux projets de développement économique de la région et de choisir leurs dirigeants.

Le chef de l'Etat aura alors dans les mains deux documents importants, car le général Otelo de Carvalho, chef du Copcon (forces de sécurité militaire) et l'un des trois membres du directoire avec Costa Gomez et Gonçalves, a annoncé hier soir qu'un document de synthèse, élaboré sur la base du document des neuf (modérés) et de celui des officiers du Copcon, avait déjà été remis au président.

Nouvelle alliance

Un communiqué diffusé la nuit dernière à la radio par le commandement opérationnel du continent (Copcon) déclarait que ce document de synthèse entre le texte proposé au début du mois par le commandant Melo Antunes, chef de la faction modérée au sein du Mouvement des forces armées, et le projet d'alternative de gauche des officiers du Copcon constituait le nouveau programme du MFA, correspondant à l'évolution actuelle de la révolution portugaise.

Ce communiqué semblait confirmer la nouvelle alliance qui s'est opérée entre la tendance du MFA favorable au commandant Melo Antunes et le général de Carvalho, chef du Copcon.

Soldats américains inculpés de coups

MANNHEIM (AFP) — Six soldats américains, dont cinq noirs, du 2e bataillon du 13e régiment d'infanterie stationné à Mannheim, ont été inculpés de coups et blessures à l'encontre d'un soldat blanc.

L'affaire, au départ plutôt insignifiante — il était question d'un vol de briquet — a pris rapidement des dimensions plus importantes, les cinq noirs se voyant accusés d'appartenir à une organisation clandestine du nom de Red Rocks. D'autre part, les défenseurs des six accusés déclarent qu'au cours des trois dernières semaines, des soldats blancs ont fait brûler la nuit des croix du Klu-Klux-Klan dans la cour de la caserne Coleman à Mannheim. Ils ont également protesté contre la surveillance policière dont ils affirment être l'objet.

Le procès, qui a été fixé au 8 septembre, sera présidé par le seul juge militaire noir des forces américaines en Europe, le lieutenant-colonel Norman S. Wilson.

Le Honduras sévit contre des sociétés US

TEGUCIGALPA, Honduras (AP) — Le gouvernement hondurien a décidé de réclamer à deux sociétés américaines — la Standard Fruit et la Tela Railroad, une filiale de United Brands — \$200 millions en arriérés d'impôts et pour avoir importé illégalement des produits industriels.

Le colonel Juan Melgar Castro, chef de l'Etat hondurien, a annoncé que tous les privilèges et contrats intéressant les deux sociétés étaient annulés à compter du 15 septembre, en raison du préjudice qu'elles ont porté au pays.

Les contrats ne devaient expirer qu'en l'an 2000.

On sait que United Brands a reconnu avoir versé \$120 million en pots-de-vin à une haute personnalité hondurienne, afin d'obtenir une diminution de la taxe sur les exportations.

Le scandale devait entraîner le renversement du général-président Oswaldo Lopez Arellano par les militaires et l'accession du colonel Castro au pouvoir, en avril dernier.

La haute personnalité qui a touché les pots-de-vin n'a jamais été identifiée par la société américaine.

Verdict demain au procès Papadopoulos

ATHENES (UPI) — Le procès de l'ancien dictateur George Papadopoulos et de dix-neuf de ses adjoints a pris fin hier. Le verdict sera rendu samedi.

Mardi, le procureur de la République avait requis la condamnation de dix-huit accusés et l'acquiescement des deux autres. Hier, l'avocat de la Défense, requis d'office, a estimé que la peine de mort ne pouvait être prononcée pour les crimes politiques reprochés aux accusés. Il a estimé que chacun d'entre eux méritait les circonstances atténuantes, ce à quoi MM. Papadopoulos et Stylianos Pattakos ont répliqué : "Nous ne voulons pas d'une telle considération".

Portugal: alliance entre Carvalho et les modérés

LISBONNE (AFP, PA, UPI) — Un climat d'activité politique et militaire fébrile régnait hier soir au Portugal, où le sort du gouvernement Vasco Gonçalves apparaît de plus en plus menacé. Dans ce climat fertile en rumeurs diverses et difficilement contrôlables, le parti communiste a évoqué les menaces d'un coup d'Etat militaire en faisant appel à la vigilance des masses populaires.

S'efforçant de se maintenir à son poste coûte que coûte, le Premier ministre Vasco Gonçalves a mis au point avec ses ministres un programme d'action et d'orientation gouvernementale qu'il devait remettre au président de la république, le général Costa Gomes, au cours de la nuit. Le contenu de ce document, qui s'intitule "Défendre la révolution", n'a pas été révélé sauf les têtes de chapitre.

Le chef de l'Etat aura alors dans les mains deux documents importants, car le général Otelo de Carvalho, chef du Copcon (forces de sécurité militaire) et l'un des trois membres du directoire avec Costa Gomez et Gonçalves, a annoncé hier soir qu'un document de synthèse, élaboré sur la base du document des neuf (modérés) et de celui des officiers du Copcon, avait déjà été remis au président.

Nouvelle alliance

Un communiqué diffusé la nuit dernière à la radio par le commandement opérationnel du continent (Copcon) déclarait que ce document de synthèse entre le texte proposé au début du mois par le commandant Melo Antunes, chef de la faction modérée au sein du Mouvement des forces armées, et le projet d'alternative de gauche des officiers du Copcon constituait le nouveau programme du MFA, correspondant à l'évolution actuelle de la révolution portugaise.

Ce communiqué semblait confirmer la nouvelle alliance qui s'est opérée entre la tendance du MFA favorable au commandant Melo Antunes et le général de Carvalho, chef du Copcon.

Accord russo-américain sur les armes météorologiques

GENEVE (Reuters, AFP) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont soumis, hier, à la conférence sur le désarmement, un projet de traité interdisant les armes météorologiques.

Des textes séparés mais identiques ont été soumis par MM. Alexei Rochitchine et Joseph Martin, respectivement chef de la délégation soviétique et chef de la délégation américaine à la conférence.

Le projet de traité est officiellement intitulé "Convention sur l'interdiction de l'utilisation militaire ou à autres fins hostiles des techniques de modification de l'environnement".

C'est ce à quoi s'engageraient les Etats adhérent à cette convention. Celle-ci aurait pour effet, notamment, d'interdire la mise en action artificielle des tremblements de terre et de raz de marées, et les modifications aux conditions atmosphériques plues et tempêtes artificielles.

Le projet commun américano-soviétique de traité interdisant la guerre météorologique et toutes les modifications de l'environnement à des fins militaires, tel qu'il a été présenté hier à la conférence du désarmement,

comporte seulement neuf articles, deux d'entre eux sont essentiels.

L'article premier stipule que les Etats-Unis signataires s'engagent à ne pas employer à des fins militaires les techniques de modification de l'environnement ayant des effets sévères, de longue durée, ou universels. Chaque Etat signataire s'engage aussi à ne pas aider ou encourager un Etat, un groupe d'Etat ou une organisation internationale à employer de tels moyens.

L'article deux délimite le domaine que couvre le projet de traité en énumérant tout ce qui est interdit, c'est-à-dire toute technique visant à modifier — par la manipulation délibérée des processus naturels — la dynamique, la composition et la structure de la terre, y compris la biosphère, la lithosphère, l'hydrosphère, l'atmosphère et l'espace extra-atmosphérique.

Le troisième article du traité précise que l'emploi de telles techniques est interdit en tant qu'armes, mais qu'il n'est pas question de porter atteinte aux recherches sur les techniques de modification de l'environnement à des fins pacifiques.

James Schlesinger s'aventure le premier en Extrême-Orient

WASHINGTON (AFP) — M. James Schlesinger, secrétaire américain à la Défense, entreprend aujourd'hui un voyage de douze jours en Corée du Sud et au Japon afin de rassurer ces deux alliés des Etats-Unis et restaurer aux yeux de l'Asie toute entière la crédibilité militaire américaine ébranlée par la déroute indochinoise.

L'événement est important. C'est en effet la première fois depuis la chute de Saïgon et de Phnom Penh qu'un représentant haut placé de l'administration s'aventure en Extrême-Orient.

Séoul et Tokyo n'avaient pas manqué de manifester ouvertement leur inquiétude après l'abandon américain en Indochine. Aussi dans les deux capitales, M. Schlesinger s'efforcera-t-il d'apaiser ses interlocuteurs et de leur démontrer que la résolution des Etats-Unis de les défendre en cas d'agression a été renforcée plutôt qu'affaiblie par la défaite de l'Occident dans le Sud-Est asiatique.

Mais le message dont sera porteur M. Schlesinger ne s'adressera pas seulement à la Corée du Sud et au Japon. Il visera également d'autres pays qui tels la Thaïlande ou les Philippines se sont empressés dans la foulée des événements d'Indochine de reconnaître Pékin et parallèlement de remettre en cause les liens militaires les unissant aux Etats-Unis.

Bangkok, en exigeant le retrait de toute présence militaire américaine en Thaïlande d'ici à l'année prochaine, et Manille, en manifestant le désir de recouvrer la souveraineté sur les bases américaines des Philippines ont naturellement cherché à s'adapter aux changements intervenus sur la scène asiatique.

On ne leur en fait pas grief à Washington, mais en même temps on estime que le voyage de M. Schlesinger les incitera à ne pas pousser trop avant dans la voie de la réorientation de leurs alliances.

En Corée, M. Schlesinger ne man-

organisé par l'école militaire d'administration dans les installations de la radiotélévision portugaise. L'exercice devait démontrer que ces installations pouvaient être contrôlées, en cas de besoin, en quelques minutes. Le bruit a très vite circulé que la radiotélévision était investie par l'armée.

L'incertitude politique a amené le parti communiste à réaffirmer son mot d'ordre de vigilance populaire.

Timor à la dérive

MACAO (PA, Reuters, UPI) — Les autorités portugaises ont perdu le contrôle de la situation à Timor où règne maintenant un véritable état de guerre civile. Le gouvernement de cette petite colonie a demandé une intervention internationale pour aider à mettre fin à la violence.

À Lisbonne, le gouvernement portugais a reconnu que le corps expéditionnaire portugais ne contrôlait plus la situation et que des troupes s'étaient même jointes aux deux factions politiques rivales dans la colonie, aggravant la situation. Les autorités de Timor ont demandé à Lisbonne d'envoyer un navire pour évacuer les réfugiés.

Un message parvenu à Macao de la base navale de Dili, capitale de Timor, précisait que les troupes portugaises n'occupaient plus que cette base, des camps militaires et une partie du port de Dili, utilisé comme centre de réfugiés. "Le gouvernement ne contrôle plus la situation et seule une zone neutralisée, près du port de Dili, est encore sous son contrôle", disait le communiqué.

Le message ajoutait que les combats à l'intérieur de l'île ont fait de nombreux morts et blessés. Les combats opposent l'Union démocratique de Timor (UDT) et le Front Révolutionnaire pour l'indépendance de Timor (Fretilin). Les troubles ont commencé le 11 août quand l'UDT a tenté de s'emparer par la force des positions clés du pays. Ces événements avaient fait une centaine de morts et près de 300 personnes ont déjà été évacuées, la semaine dernière, sur Darwin, en Australie.

Le Fretilin, un mouvement plus radical qui réclame depuis longtemps l'indépendance de Timor, s'est emparé ces derniers jours du quartier général de l'armée et d'un poste de commandement militaire à Dili.

Le gouvernement portugais avait annoncé récemment qu'il accorderait l'indépendance à Timor en 1978. Situé à environ 200 milles au nord de l'Australie, Timor est administré par Lisbonne depuis 1586 et a une population de 600.000 habitants, malais pour la plupart. La colonie portugaise ne comprend que la partie est de l'île, la partie occidentale étant sous contrôle de l'Indonésie.

querra pas de réaffirmer la volonté des Etats-Unis de maintenir sur place aussi longtemps qu'il le faudra les 42.000 soldats américains stationnés en Corée ainsi que la puissante couverture aérienne américaine dont ils sont dotés.

Au Japon, où il séjournera du 23 août au 2 septembre, le secrétaire à la Défense envisagera l'avenir du plan de consolidation en vigueur depuis quatre ans qui prévoit la réduction progressive des effectifs américains — actuellement de 51.000 hommes — et la disparition des bases américaines dans le pays.

M. Schlesinger, qui doit s'attendre que sa présence provoque d'importantes manifestations d'hostilité de la part des militants de gauche, discutera également avec les dirigeants japonais de la vente d'un chasseur bombardier américain plus moderne destiné à remplacer le vieux Starfighter F-104 dont est doté la force de défense nipponne.

EATON

ENTRÉE
JEUNESCols roulés pour
garçons et filles

Tailles 4 à 6X (enfants)

799
900

Tailles 8 à 14 (jeunes filles)

Pour les fraîches journées d'automne. Ces chandails, lavables, en acrylique, portent la mention "Québec" autour de la taille et des manches, de même qu'un motif sur la poitrine représentant une voiture ancien modèle, identifiant les vêtements René Simard. En blanc avec garniture rouge, verte ou bleue pâle. Rayon 210/211. A tous les magasins Eaton, sauf Sherbrooke.

Cols roulés
avec imprimé

2 à 6X (enfants)	8 ⁹⁹	Rayon 210
8 à 18 (garçons)	10 ⁰⁰	Rayon 232/432
8 à 14 (jeunes filles)	10 ⁰⁰	Rayon 211

Photo de René Simard imprimée au pochoir à l'avant. En acrylique et polyester lavable. En tons bleu pâle, vert ou or.

Chemises polo
pour garçons
10.00

Chemises d'apparence soignée, pour la rentrée des classes. Motif sur la poitrine des vêtements René Simard. En acrylique et polyester, elles sont faciles d'entretien. Patte à trois boutons à l'avant. Aspect tweed en vert, brun ou bleu. Tailles 8 à 18. Rayon 232/432.

Tricots
René Simard:
gage de
jeunesse

S'il y a un jeune au Québec qui fait parler de lui, c'est bien René Simard... toujours à la fine pointe de l'actualité artistique. Ces tricots sont à son image: ils répondent bien à la demande des jeunes d'aujourd'hui. Lorsque vous passerez chez Eaton, achetez-en un ou deux. Votre fils, votre fille voleront la vedette.

Eaton Centre-ville (deuxième et quatrième étages). Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore. Utilisez la carte-comptable Eaton.

Magasins et catalogue 842-9211

ENTRÉE
JEUNES

Attention les gars, les filles, très bientôt, ça va commencer. C'est notre fête, c'est notre fête. Oui, chez Eaton jusqu'au 6 septembre, y'en aura des choses à voir, à faire, des gens intéressants à rencontrer, de la mode et des tas d'idées. Pour le rentrée, on sera bien préparé. Entre jeunes, on se comprend et on s'amuse si bien. Découpez la liste des activités pour ne rien manquer. Venez tous chez Eaton vous préparer, vous amuser...

Disco-marathon

Venez danser chez Eaton Centre-ville, c'est amusant et les samedis 23, 30 août et 6 septembre de 13 h à 16 h, ce sera profitable aussi. En effet, si vous dansez sans arrêt durant 15 minutes, vous aurez droit à une réduction de 15% sur tout achat fait à la boutique Jeune Montréalaise, au troisième étage. L'espace ne permet de faire danser qu'un petit groupe à la fois.



René Simard, notre grande vedette québécoise vous attend. Vous voulez son autographe? Soyez au deuxième étage, samedi 23 août, de 13 h à 14 h, Centre-ville.

Vous jouez au jacquet? Venez mesurer votre habileté contre M. Jacquet. Aubrey Zelman et d'autres experts, vendredi 22 et samedi 23 de 11 h 30 à 14 h. Les gagnants pourront participer à un tirage donnant droit à 2 billets pour la partie Alouettes/Rough Riders du 13 septembre. Centre-ville.

Rencontrez les fabricants de vos vêtements et de vos chaussures du 28 au 30 août. Ils vous apporteront une foule de renseignements et de conseils pratiques. Voyez la liste: Bagatelle, Louben, Lee, Levi's, GWG, Dale's, Daoust Lalonde, Buster Brown, Bata, Savage, Tam O'Shanter, Harvey Woods, T. Bird, Penmans, Style Guild, Monarch Wear, J. A. Besner. Surveillez nos annonces pour connaître les heures et les endroits.

Claude Dubois, notre talentueux chanteur-animateur, vous attendra à notre magasin d'Anjou, samedi 23 août de 13 h à 14 h et à Laval, samedi 30 août de 13 à 14 h.

Ralph Lockwood de CKGM sera à notre magasin de Pointe-Claire samedi 30 août de 13 h à 14 h.

Echangez vos jeans! Apportez un vieux jean propre à la boutique Albatros ou au rayon des vêtements de garçons et vous obtiendrez une réduction à l'achat d'un jean neuf.

Démonstrations de terrariums décoratifs. Apprenez à créer vos propres terrariums à l'aide de sable coloré, jeudi et vendredi 4 et 5 de 19 h à 21 h et samedi 6 septembre de 12 h à 15 h 30, au cinquième étage.

Le ginseng, c'est quoi? Vous y goûterez à la boutique du gourmet, au rez-de-chaussée du 4 au 6 septembre.

Défilés de mode: jeudi 28 et vendredi 29 août à 12 h 30 et 18 h; samedi 30 août à 12 h et 15 h, au troisième étage.

Peter Dalla Riva et Steve Ferrugheili, étoiles des Alouettes, seront au deuxième étage. Peter, jeudi le 4 et Steve, vendredi le 5 septembre de 13 h à 14 h.